ADESATT Les modalités 2 et 3 et le temps de travail

Volet Dirigeants - Salariés

ADESATT
Conseil d'Administration

Contact TNS Sofres:

Stratégies d'Opinion – Pôle Management
CHAUVET Eric / LANDOUR Julie / PIQUANDET Jérémie
101 40 92 45 49 / 46 76 / 47 03
Eric.chauvet@tns-sofres.com / julie.landour@tns-sofres.com

| Julie |





FICHE TECHNIQUE

Etude réalisée pour : l'ADESATT

<u> </u>	X:		
000			
		走	
	-		

Dates de réalisation



Nombre d'interviews



Méthode



 Structure de l'échantillon et redressement

VOLET DIRIGEANTS

Terrain : 7 novembre au 4 décembre 2007

606 interviews réalisés

Enquête téléphonique

Échantillon raisonné par la taille et le secteur puis redressé sur ces critères selon les statistiques des entreprises de ces secteurs (SIRENE). **VOLET SALARIES**

Terrain: 7 janvier au 1er février 2008

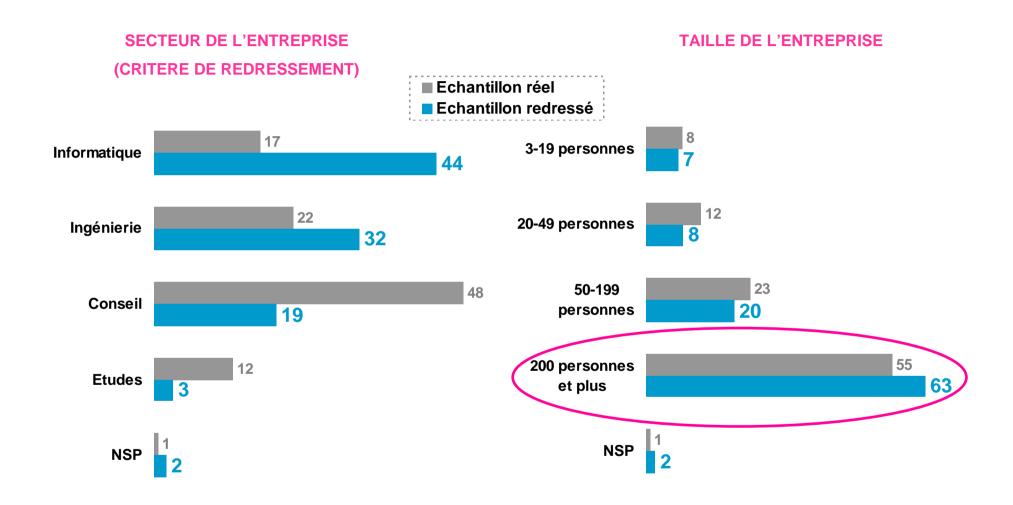
1256 interviews réalisés

Enquête on-line

Échantillon redressé sur le nombre de salariés par secteurs d'activités (SIRENE).



ECHANTILLON du VOLET SALARIES





ECHANTILLON du VOLET DIRIGEANTS

Échantillon réalisé		TAILLE D'ENTREPRISE								
	3 à	3 à 19 20 à 49				99	200 et p	lus	TOTA	L
Secteur d'Activité	Objectif	Real	Objectif	Real	Objectif	Real	Objectif	Real	Objectif	Real
1. Informatique	70	72	60	63	40	45	30	17	200	197
2. Ingénierie	70	73	60	65	40	43	30	26	200	207
3. Conseil	26	28	25	27	20	22	9	5	80	82
4. Études	32	34	23	21	21	15	5	6	80	76
5. Autres	12	13	12	14	9	12	7	5	40	44
TOTAL	210	220	180	190	130	137	80	59	600	606

Échantillon redressé	TAILLE D'ENTREPRISE							
	1. 3 à 19	2. 20 à 49	3. 50 à 199	4. 200 et plus	TOTAL			
Secteur d'Activité								
1. Informatique	28,9%	37,6%	42,5%	42,6%	30,8%			
2. Ingénierie	34,5%	31,2%	31,1%	35,8%	33,9%			
3. Conseil	26,8%	18,0%	14,0%	9,6%	24,9%			
4. Études	2,3%	2,7%	3,0%	4,8%	2,4%			
5. Autres	7,6%	10,4%	9,4%	7,1%	8,0%			
TOTAL	81,7%	12,0%	4,8%	1,5%	100,0%			

Point redressement

- Une difficulté sur les échantillons
 - Nous comparons un échantillon de dirigeants majoritairement constitué de petites entreprises à un échantillon de salariés essentiellement constitué de grandes entreprises
 - → Dans le rapport, les résultats par tranche d'effectifs Salariés / Dirigeants sont systématiquement mis en regard
 - → Pour cette présentation, afin de ne pas vous noyer sous les données, nous présentons les résultats Salariés / Dirigeants au global, mais nous rappelons en regard des résultats Salariés le résultat « Dirigeants de Grande Entreprise »



NOTE DE LECTURE

- Dans ce rapport, lorsque la somme des pourcentages est différente de 100%, cela s'explique :
 - soit par le fait que les interviewés pouvaient citer plusieurs réponses (dans ce cas la somme des pourcentages est supérieure à 100).
 - soit du fait des « non-réponses » qui n'ont pas toujours été indiquées dans ce rapport afin d'en alléger la lecture (dans ce cas la somme des pourcentages est inférieure à 100).
- Les écarts observés sont :
 - signalés en bleu quand ils sont positifs
 - signalés en orange quand ils sont négatifs
- Dans le rapport, seules les bases brutes sont indiquées. Elles diffèrent sensiblement des bases redressées et ne sont donc pas en adéquation avec les résultats présentés.



État des lieux





En préambule

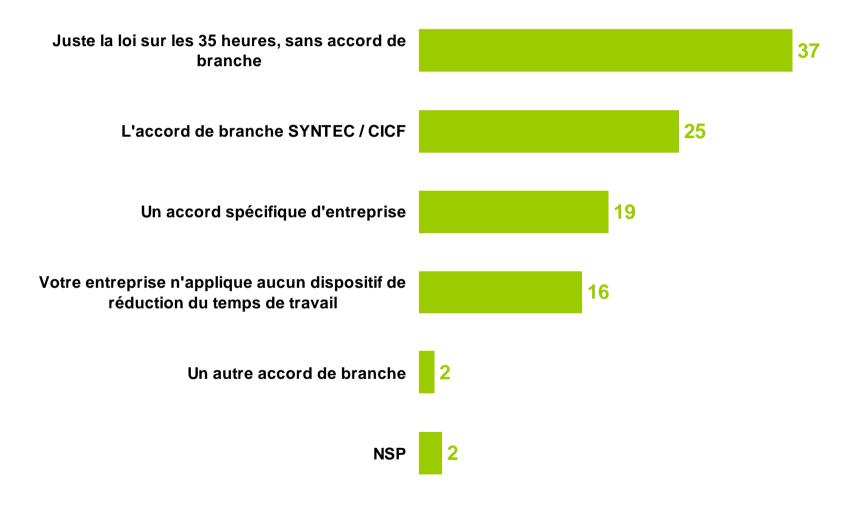
- Au cours du terrain mené auprès des Dirigeants, il est rapidement apparu que nombre d'entre eux n'étaient pas véritablement familier avec les concepts de modalités 1, 2 et 3.
- Nos enquêteurs ont dû fréquemment expliquer ces concepts et utiliser largement les relances / explications inclues dans le questionnaire.
- Il convient donc d'interpréter avec prudence les résultats portant sur les aspects les plus « réglementaires » dans l'étude.
- → Il est donc probable que ce constat soit encore plus vrai pour les salariés



L'aménagement du temps de travail est appliqué de façon hétérogène d'après les Dirigeants

Dirigeants A1 : En termes de réduction du temps de travail, votre entreprise applique-t-elle...











Dirigeants A1 : En termes de réduction du temps de travail, votre entreprise applique-t-elle...

Taille de l'entreprise	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Taille de l'entreprise Base	606	495	73	29**	9**
Juste la loi sur les 35 heures, sans accord de	37	41	20	20	6
branche	31	7'	20	20	
L'accord de branche SYNTEC / CICF	25	23	39	38	24
Un accord spécifique d'entreprise	19	15	28	38	62
Votre entreprise n'applique aucun dispositif de réduction du temps de travail	16	18	9	0	3
Un autre accord de branche	2	1	4	5	6
NSP	2	3	0	-	-

Secteur de l'entreprise	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil 48*
Juste la loi sur les 35 heures, sans accord de branche	37	28	33	46	46	52
L'accord de branche SYNTEC / CICF Un accord spécifique d'entreprise	25 19	43 18	22 20	17 14	25 19	- 28
Votre entreprise n'applique aucun dispositif de réduction du temps de travail	16	7	19	23	9	17
Un autre accord de branche	2	2	2	-	-	3
NSP	2	3	3	-	1	-

Base faible, % à titre indicatif



^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Répartition entre les modalités



36% des entreprises

31 % des « 3-19 »

49 % des « 20-49 »

63 % des « 50-199 »

85 % des « 200 et + »

Présente dans...

24% des entreprises

21 % des « 3-19 »

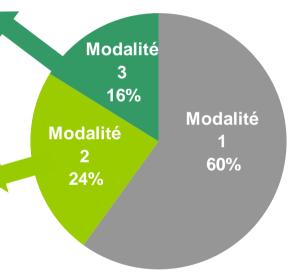
31 % des « 20-49 »

41 % des « 50-199 »

52 % des « 200 et + »

50 % du secteur Études

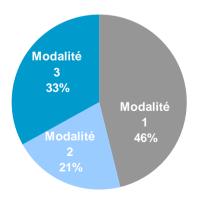
DIRIGEANTS



Les modalités 1 représentent la majorité des salariés

et sont majoritairement des non cadres (54% ETAM vs 32% Cadres)

SALARIES



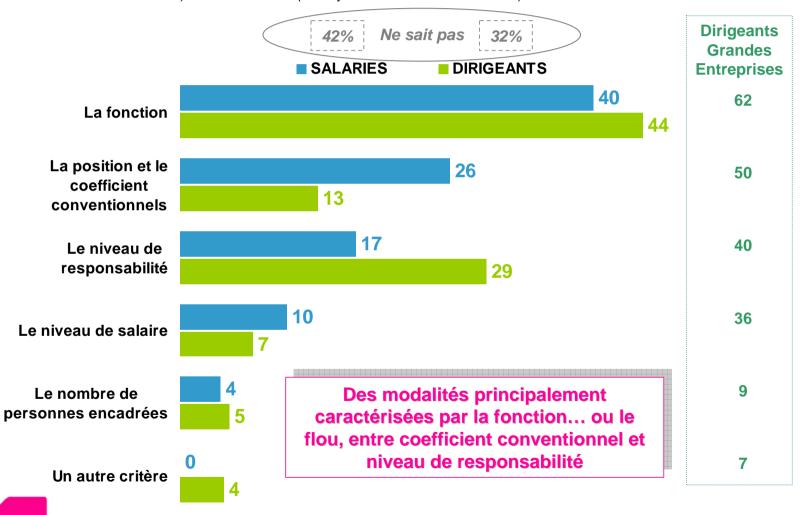
Attention : certaines entreprises n'ayant pas adressé le questionnaire aux modalités 1, cette proportion est largement sous-estimée.



Des perceptions floues et très différentes quant aux critères d'appartenance à chacune des modalités

Dirigeants - A5 : Au sein de votre entreprise, quels critères sont utilisés pour déterminer si un collaborateur appartient à la modalité 2 (réalisation de missions) ou à la modalité 3 ?

Salariés - A3 : Au sein de votre entreprise, quels critères sont utilisés pour déterminer si un collaborateur appartient à la modalité 2 (réalisation de missions) ou à la modalité 3 (forfait jour ou forfait « tous horaires »)?



Des perceptions différentes quant à l'identification des modalités

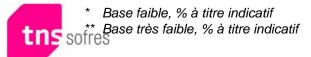
Taille de l'entreprise

Dirigeants - A5 : Au sein de votre entreprise, quels critères sont utilisés pour déterminer si un collaborateur appartient à la modalité 2 (réalisation de missions) ou à la modalité 3 ?

Salariés - A3 : Au sein de votre entreprise, quels critères sont utilisés pour déterminer si un collaborateur appartient à la modalité 2 (réalisation de missions) ou à la modalité 3 (forfait jour ou forfait « tous horaires »)?

SALARIES	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	1256	90*	105*	248	788
La fonction	40	42	42	44	39
La position et le coefficient conventionnels	26	20	19	20	30
Le niveau de responsabilité	17	21	21	14	17
Le niveau de salaire	10	6	16	8	11
Le nombre de personnes encadrées	4	5	5	3	4
Je ne sais pas	41	48	41	42	39
NSP	1	-	-	-	-

DIRIGEANTS	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	497	393	66	29**	9**
La fonction	44	42	50	58	62
Le niveau de responsabilité	29	29	29	36	40
La position et le coefficient conventionnels	13	9	24	31	50
Le niveau de salaire	7	5	9	18	36
Le nombre de personnes encadrées	5	4	4	8	9
Un autre critère	4	4	7	3	7
NSP	32	35	26	17	8



Des perceptions différentes quant à l'identification des modalités

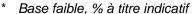
Secteur de l'entreprise

Dirigeants - A5 : Au sein de votre entreprise, quels critères sont utilisés pour déterminer si un collaborateur appartient à la modalité 2 (réalisation de missions) ou à la modalité 3 ?

Salariés - A3 : Au sein de votre entreprise, quels critères sont utilisés pour déterminer si un collaborateur appartient à la modalité 2 (réalisation de missions) ou à la modalité 3 (forfait jour ou forfait « tous horaires »)?

SALARIES	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	1256	554	402	239	38
La fonction	40	45	40	32	34
La position et le coefficient conventionnels	26	25	25	33	23
Le niveau de responsabilité	17	15	21	15	21
Le niveau de salaire	10	8	17	7	8
Le nombre de personnes encadrées	4	3	6	3	1
Je ne sais pas	41	41	40	40	45
NSP	1	-	-	-	-

DIRIGEANTS	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
Base	497	168	159	117	13**	40*
La fonction	44	51	52	36	44	10
Le niveau de responsabilité	29	31	32	29	32	10
La position et le coefficient conventionnels	13	17	16	6	15	11
Le niveau de salaire	7	8	9	3	5	8
Le nombre de personnes encadrées	5	7	6	1	4	0
Un autre critère	4	2	3	10	8	-
NSP	32	26	31	30	19	71



^{**} Base très faible, % à titre indicatif



En résumé...

- L'aménagement du temps de travail est appliqué de façon hétérogène et l'accord de branche SYNTEC/CICF semble ne concerner qu'un quart des entreprises de nos secteurs
- La modalité 2 n'est finalement présente que dans un quart des entreprises de la branche, principalement les plus grandes.
- Les salariés, tout comme les dirigeants, ne semblent pas familiers des critères qui identifient chacune des modalités 2 et 3
 - Le **taux de sans réponse** sur cette question est important (32% chez les Dirigeants et 42% chez les Salariés)
 - Tous citent majoritairement la fonction comme critère identifiant essentiel (40% des dirigeants et 44% des salariés)...
 - ... puis, le niveau de responsabilité pour les dirigeants (29%) ou le coefficient conventionnel pour les salariés (26%)
 - Toutefois, sans surprise, les **critères d'application semblent plus formalisés chez les dirigeants d'entreprise d'au moins 50 salariés**.
 - → Premier constat : un « flou » réglementaire autour des modalités d'application de l'ARTT



Impact des 35h sur le vécu professionnel

Les modalités 2

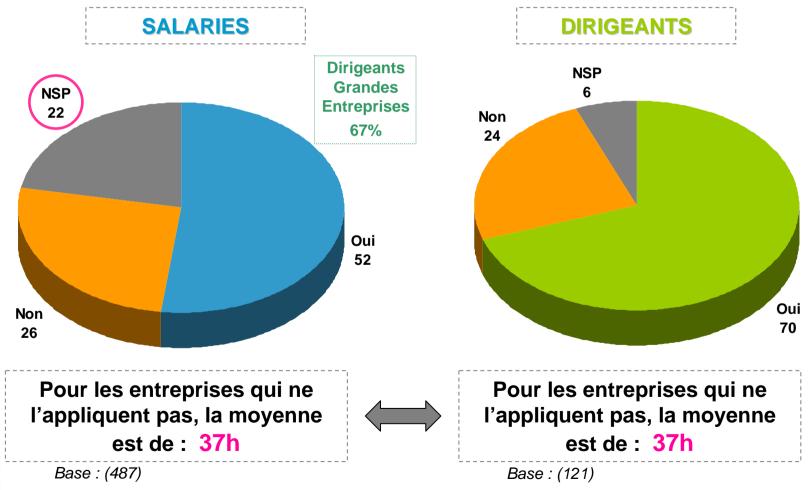




La durée hebdomadaire du travail pour les modalités 2 reprend majoritairement l'accord de branche

Dirigeants - A6 : Au sein de votre entreprise, la durée hebdomadaire de travail pour les MODALITES 2 est-elle le forfait de 38h30, soit 35h + 10%, prévu par l'accord de branche ...

Salariés - A4 : Au sein de votre entreprise, votre durée hebdomadaire de travail est-elle le forfait de 38h30, soit 35h + 10%, prévu par l'accord de branche ...?



La durée hebdomadaire du travail pour les modalités 2 reprend l'accord de branche

Taille de l'entreprise

Dirigeants - A6 : Au sein de votre entreprise, la durée hebdomadaire de travail pour les MODALITES 2 est-elle le forfait de 38h30, soit 35h + 10%, prévu par l'accord de branche ...

Salariés - A4 : Au sein de votre entreprise, votre durée hebdomadaire de travail est-elle le forfait de 38h30, soit 35h + 10%, prévu par l'accord de branche ...?

RI	ES	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
	Base	487	35**	35**	68*	339
	Oui	52	24	27	60	57
	Non	26	56	52	28	20
	Je ne sais pas	21	20	21	12	23
	NSP	1	-	-	-	-

DIRIGEANTS		Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
	Oui	70	79	44	49	67
	Non	24	14	46	51	33
	NSP	6	7	10	-	-



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

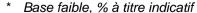
La durée hebdomadaire du travail pour les Secteur de l'entreprise modalités 2 reprend l'accord de branche

Dirigeants - A6 : Au sein de votre entreprise, la durée hebdomadaire de travail pour les MODALITES 2 est-elle le forfait de 38h30, soit 35h + 10%, prévu par l'accord de branche ...

Salariés - A4 : Au sein de votre entreprise, votre durée hebdomadaire de travail est-elle le forfait de 38h30, soit 35h + 10%, prévu par l'accord de branche ...?

;						
ES		Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
	Base	487	178*	183	101	14*
Oui		52	58	37	70	61
Non		26	27	31	18	25
Je ne	sais pas	21	15	32	12	14
NSP		1	-	-	-	-

DIRIGEANTS Base		Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
<u></u>	Base	121	42*	37*	33*	7**	2**
	Oui	70	72	85	60	31	30
	Non	24	27	12	24	59	70
	NSP	6	1	3	16	10	-



^{**} Base très faible, % à titre indicatif







Question A7 : Quelle est la durée hebdomadaire de travail dans votre entreprise ?

Taille de l'entreprise		Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
	Base	29**	12**	9**	6**	2**
Moyenne de la durée hebdon	nadaire	37h	37h	37h	35h	37h

Secteu	r de l'entreprise	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
	Base	29**	11**	2**	8**	4**	2**
	Moyenne de la durée hebdomadaire	37h	37h15	37h20	38h15	34h50	33h55



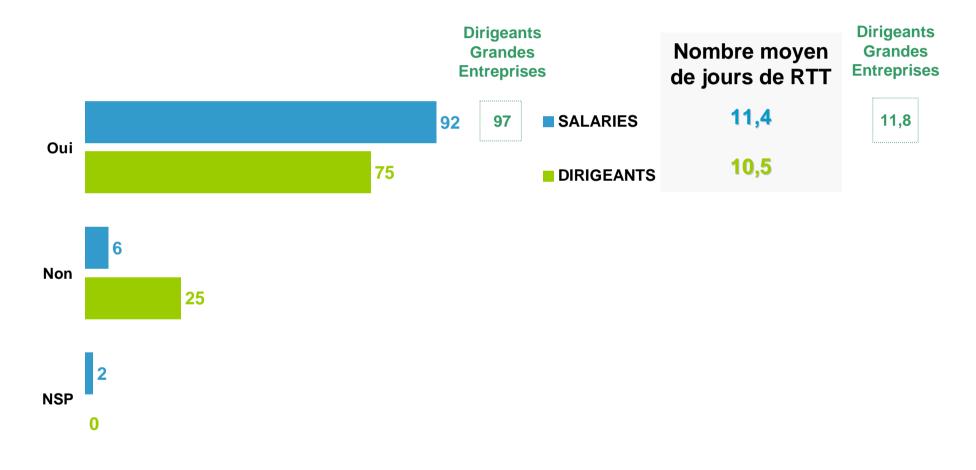
Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Les modalités 2 bénéficient quasiment tous de RTT

Dirigeants - A8 : Et les modalités 2 bénéficient-elles de jours de RTT ? Salariés - A6 : Et bénéficiez-vous de jours de RTT ?

Dirigeants - A9 : Quel est le nombre de jours de RTT dans votre entreprise pour les modalités 2 ? Salariés - A7 : Quel est votre nombre de jours de RTT ?





Base Salariés : 487 Base Dirigeants : 121

Les modalités 2 bénéficient quasiment tous de RTT

Dirigeants - A8 : Et les modalités 2 bénéficient-elles de jours de RTT ?

Salariés - A6 : Et bénéficiez-vous de jours de RTT ?

Taille de l'entreprise

SA	LAR	IES
----	-----	------------

		Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
	Base	487	35**	35**	68*	339
Oui		92	62	82	99	97

DIRIGEANTS

	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	121	84	20**	12**	5**
Oui	75	70	85	82	97

Secteur de l'entreprise

SAL	.AR	IES
-----	-----	------------

	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	487	178*	183	101	14*
	92	91	94	98	85



Oui

	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
Base	121	42*	37*	33*	7**	2**
Oui	75	88	69	69	68	36

Base faible, % à titre indicatif



^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Les modalités 2 bénéficient quasiment tous de RTT

Dirigeants - A9 : Quel est le nombre de jours de RTT dans votre entreprise pour les modalités 2 ?

Salariés - A7 : Quel est votre nombre de jours de RTT ?

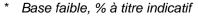
Taille de l'entreprise

SALA	RIES	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
	Base	447	22**	28**	67*	327
	Nombre moyen de jours de RTT	11,4	8,1	11,6	11,9	11,5
DIRIGEANTS		Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
<u> </u>	Ba	se 90	59	17**	10**	4**
	Nombre moyen de jours de RTT	10,5	9,0	14,2	11,3	11,8

Secteur de l'entreprise

SALARIES	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Bas	se 447	162*	171	99	12*
Nombre moyen de jours de RTT	11,4	10,3	13,3	10,0	10,0

DIF	RIGEANTS	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
	Base	90	36*	26**	23**	5**	1**
	Nombre moyen de jours de RTT	10,5	11,9	10,2	8,3	13,8	8,6



^{**} Base très faible, % à titre indicatif



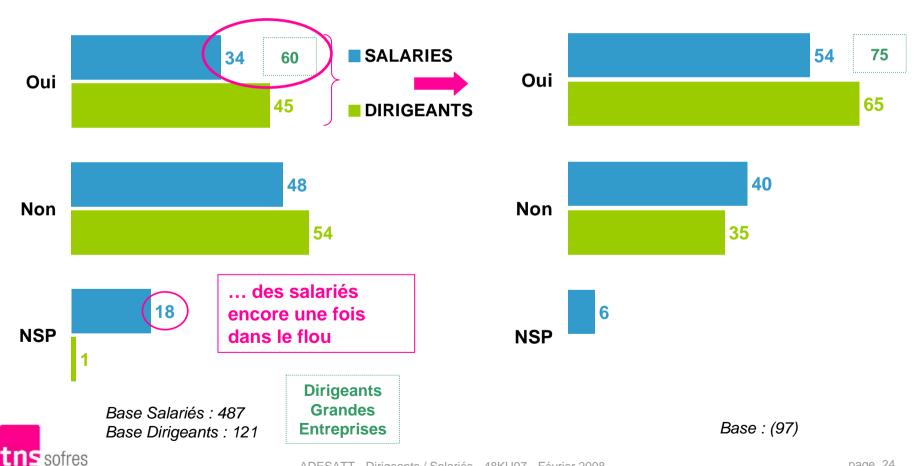
Des TEA récupérées dans à peine la moitié des entreprises, principalement selon un suivi du temps de travail

Dirigeants - A11 : Vos salariés en modalité 2 disposent-ils d'un mode de récupération en cas de tranche exceptionnelle d'activité ? (TEA ou surcroît d'activité ou suractivité)

Salariés - A8 : Disposez-vous d'un mode de récupération en cas de tranche exceptionnelle d'activité ?

Dirigeants - A12 : Ce système est-il fondé sur un suivi des heures de travail?

Salariés - A9 : Ce système est-il fondé sur un suivi des heures de travail?



Des TEA récupérées dans à peine la moitié des entreprises...

Taille de l'entreprise

Dirigeants - A11 : Vos salariés en modalité 2 disposent-ils d'un mode de récupération en cas de tranche exceptionnelle d'activité ? (TEA ou surcroît d'activité ou suractivité)

Salariés - A8 : Disposez-vous d'un mode de récupération en cas de tranche exceptionnelle d'activité ?

SALARIES

	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	487	35**	35**	68*	339
Oui	34	16	17	16	42
Non	48	70	68	68	41
Je ne sais pas	18	14	15	16	17

	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	121	84	20**	12 **	5**
Oui	46	42	49	61	60
Non	54	58	47	39	40
NSP	1	-	3	-	-



Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Des TEA récupérées dans à peine la moitié des entreprises...

Secteur de l'entreprise

Dirigeants - A11 : Vos salariés en modalité 2 disposent-ils d'un mode de récupération en cas de tranche exceptionnelle d'activité ? (TEA ou surcroît d'activité ou suractivité)

Salariés - A8 : Disposez-vous d'un mode de récupération en cas de tranche exceptionnelle d'activité ?

SALARIES

	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	487	178*	183	101	14*
Oui	34	31	30	51	32
Non	48	52	53	35	48
Je ne sais pas	17	16	17	14	20
NSP	1	-	-	-	-

	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
Base	121	42*	37*	33*	7**	2**
Oui	46	51	44	36	65	40
Non	54	49	54	64	36	60
NSP	1	-	2	-	-	-



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

... principalement selon un suivi du temps de travail

Taille de l'entreprise

Dirigeants - A12 : Ce système est-il fondé sur un suivi des heures de travail ? Salariés - A9 : Ce système est-il fondé sur un suivi des heures de travail ?

SA	LA	RIE	S

	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	166	6**	6**	11**	143*
Oui	54	4	74	71	54
Non	40	48	20	23	41
Je ne sais pas	6	48	7	6	4

	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
¹ Base	55	35*	10**	7**	3**
Oui	65	63	63	69	75
Non	35	37	37	31	25



Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

... principalement selon un suivi du temps Secteur de l'entreprise de travail

Dirigeants - A12 : Ce système est-il fondé sur un suivi des heures de travail ? Salariés - A9 : Ce système est-il fondé sur un suivi des heures de travail ?

SALARIES

	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	166	56**	<i>55</i> *	51	4**
Oui	54	52	70	41	42
Non	40	38	30	52	42
Je ne sais pas	6	10	-	8	16

D	lF	R	C	E	A	1	11	rs	1

ANTS	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
Base	55	21**	16**	12**	4**	1**
Oui	65	58	82	52	59	100
Non	35	42	18	48	42	-



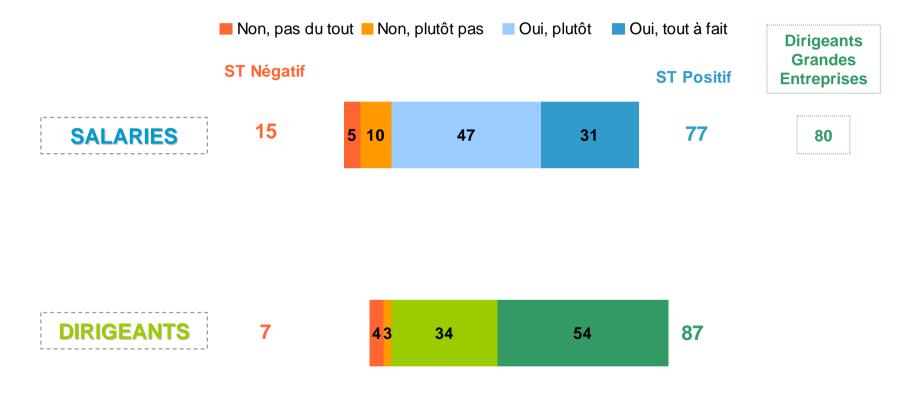
^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

La modalité 2 semble bien correspondre au profil (autonomie, missions) des salariés qui y sont affectés

Dirigeants - A17 : Diriez-vous que, pour les modalités 2, leur niveau d'autonomie et les missions qu'ils exercent justifient leur affectation à cette modalité ?

Salariés - A15 : Diriez-vous que votre niveau d'autonomie et les missions que vous exercez sont adaptés à votre type de contrat, c'est-à-dire à un contrat de réalisation de missions ?



Base Salariés : 487 Base Dirigeants : 121



Un constat commun à tout secteur

et toute taille d'entreprise

La modalité 2 correspond au profil des salariés qui y sont affectés

Taille de l'entreprise

Dirigeants - A17 : Diriez-vous que, pour les modalités 2, leur niveau d'autonomie et les missions qu'ils exercent justifient leur affectation à cette modalité ?

Salariés - A15 : Diriez-vous que votre niveau d'autonomie et les missions que vous exercez sont adaptés à votre type de contrat, c'est-à-dire à un contrat de réalisation de missions ?

SALARIES

	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	487	35**	35**	68*	339
Oui, tout à fait	31	20	17	31	34
Oui, plutôt	47	43	57	41	48
Non, plutôt pas	10	17	13	17	7
Non, pas du tout	5	11	6	8	4
Je ne sais pas	7	8	7	4	7
NSP	1	-	-	-	-

TS	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	121	84	20**	12**	5**
ST POSITIF	87	88	86	90	80
Oui, tout à fait	54	55	52	51	45



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

La modalité 2 correspond au profil des salariés qui y sont affectés

Secteur de l'entreprise

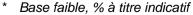
Dirigeants - A17 : Diriez-vous que, pour les modalités 2, leur niveau d'autonomie et les missions qu'ils exercent justifient leur affectation à cette modalité ?

Salariés - A15 : Diriez-vous que votre niveau d'autonomie et les missions que vous exercez sont adaptés à votre type de contrat, c'est-à-dire à un contrat de réalisation de missions ?

SALARIES

	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	487	178*	183	101	14*
Oui, tout à fait	31	45	23	25	17
Oui, plutôt	47	39	54	50	46
Non, plutôt pas	10	10	8	11	14
Non, pas du tout	5	3	7	6	9
Je ne sais pas	7	3	9	8	15
NSP	1	-	-	-	-

DIRIGEANTS Base	Total 121	Informatique 42*	Ingénierie 37*	Conseil	Etudes 7**	Autres Conseil
ST POSITIF	87	89	77	97	76	100
Oui, tout à fait	54	50	35	79	52	70

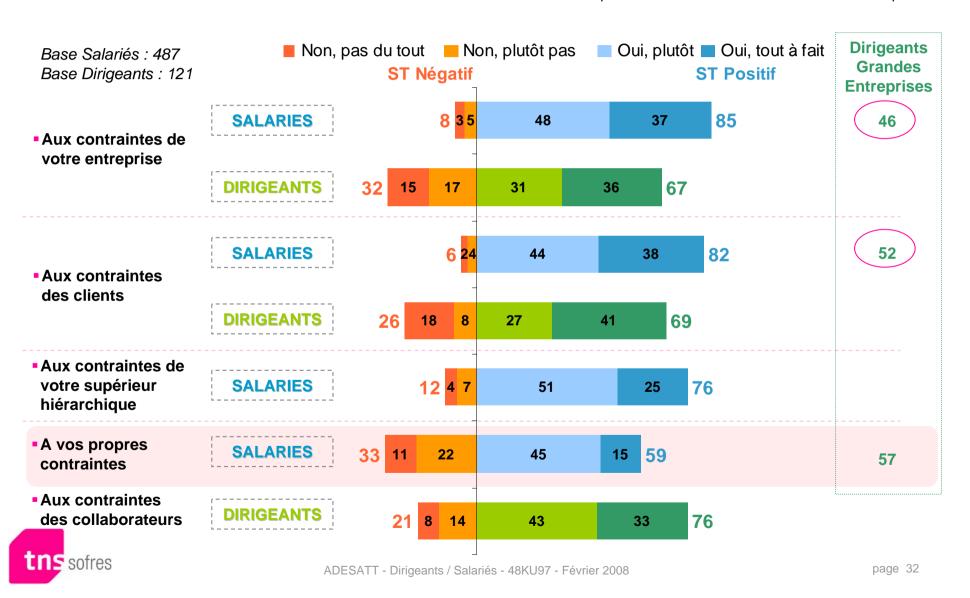


^{**} Base très faible, % à titre indicatif



Le système semble bien adapté aux contraintes du métier... mais moins aux contraintes des salariés concernés

Dirigeants - A18 : Diriez-vous que le système actuel des modalités 2 est adapté... Salariés - A16 : Diriez-vous que votre contrat de réalisation de mission est adapté...



Taille de l'entreprise

La modalité 2 : un système actuel qui répond aux besoins de l'entreprise

Dirigeants - A18 : Diriez-vous que le système actuel des modalités 2 est adapté... Salariés - A16 : Diriez-vous que votre contrat de réalisation de mission est adapté...

SALARIES	
-----------------	--

Aux contraintes de votre entreprise	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	487	35**	35**	68*	339
Oui, tout à fait	37	35	33	26	40
ST « POSITIF »	85	78	71	84	89



	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	121	84	20**	12**	5**
ST POSITIF	67	66	73	66	52
Oui, tout à fait	36	38	33	35	21



Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

La modalité 2 : un système actuel qui répond aux besoins de l'entreprise

Secteur de l'entreprise

Dirigeants - A18 : Diriez-vous que le système actuel des modalités 2 est adapté... Salariés - A16 : Diriez-vous que votre contrat de réalisation de mission est adapté...

SALARIES

Aux contraintes de votre entreprise	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	487	178*	183	101	14*
Oui, tout à fait	37	43	33	35	17
ST « POSITIF »	85	93	82	83	71



	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
Base	121	42*	37*	33*	7**	2**
ST POSITIF	67	67	67	65	73	80
Oui, tout à fait	36	35	26	47	45	50



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

La modalité 2 : un système adapté aux contraintes des clients

Taille de l'entreprise

Dirigeants - A18 : Diriez-vous que le système actuel des modalités 2 est adapté... Salariés - A16 : Diriez-vous que votre contrat de réalisation de mission est adapté...

SALARIES	1
	- 1

Aux contraintes des clients	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	487	35**	35**	68*	339
Oui, tout à fait	38	37	36	32	40
ST « POSITIF »	82	72	70	87	85



	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	121	84	20**	12**	5**
ST POSITIF	69	72	65	62	46
Oui, tout à fait	41	47	33	28	21



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

La modalité 2 : un système adapté aux contraintes des clients

Secteur de l'entreprise

Dirigeants - A18 : Diriez-vous que le système actuel des modalités 2 est adapté... Salariés - A16 : Diriez-vous que votre contrat de réalisation de mission est adapté...

SALARIES

Aux contraintes des clients	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	487	178*	183	101	14*
Oui, tout à fait	38	49	32	32	27
ST « POSITIF »	82	87	82	81	71



	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
Base	121	42*	37*	33*	7**	2**
ST POSITIF	69	68	59	80	70	70
Oui, tout à fait	41	44	16	63	56	40



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

La modalité 2 répond aux impératifs managériaux



Dirigeants - A18 : Diriez-vous que le système actuel des modalités 2 est adapté... Salariés - A16 : Diriez-vous que votre contrat de réalisation de mission est adapté...

Taille de l'entreprise

Aux contraintes de votre supérieur hiérarchique	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	487	35**	35**	68*	339
Oui, tout à fait	25	33	16	18	27
ST « POSITIF »	76	75	61	72	80

Secteur de l'entreprise

Aux contraintes de votre supérieur hiérarchique	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	487	178*	183	101	14*
Oui, tout à fait	25	33	20	22	20
ST « POSITIF »	76	78	80	73	75



Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

La modalité 2 paraît moins répondre aux propres contraintes des salariés concernés

Taille de l'entreprise

Dirigeants - A18 : Diriez-vous que le système actuel des modalités 2 est adapté... Salariés - A16 : Diriez-vous que votre contrat de réalisation de mission est adapté...

A vos propres contraintes	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	487	35**	35**	68*	339
Oui, tout à fait	15	9	25	11	14
ST « POSITIF »	59	56	54	54	62

			TO
- 1		Λ \mathbf{R}	

 	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	121	84	20**	12**	5**
ST POSITIF	76	77	77	78	57
Oui, tout à fait	33	34	30	36	10



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

La modalité 2 paraît moins répondre aux propres contraintes des salariés concernés

Secteur de l'entreprise

Dirigeants - A18 : Diriez-vous que le système actuel des modalités 2 est adapté... Salariés - A16 : Diriez-vous que votre contrat de réalisation de mission est adapté...

A vos propres contraintes	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	487	178*	183	101	14*
Oui, tout à fait	15	16	14	12	9
ST « POSITIF »	59	63	59	58	51



	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
Base	121	42*	37*	33*	7**	2**
ST POSITIF	76	74	62	97	65	80
Oui, tout à fait	33	35	19	46	28	54



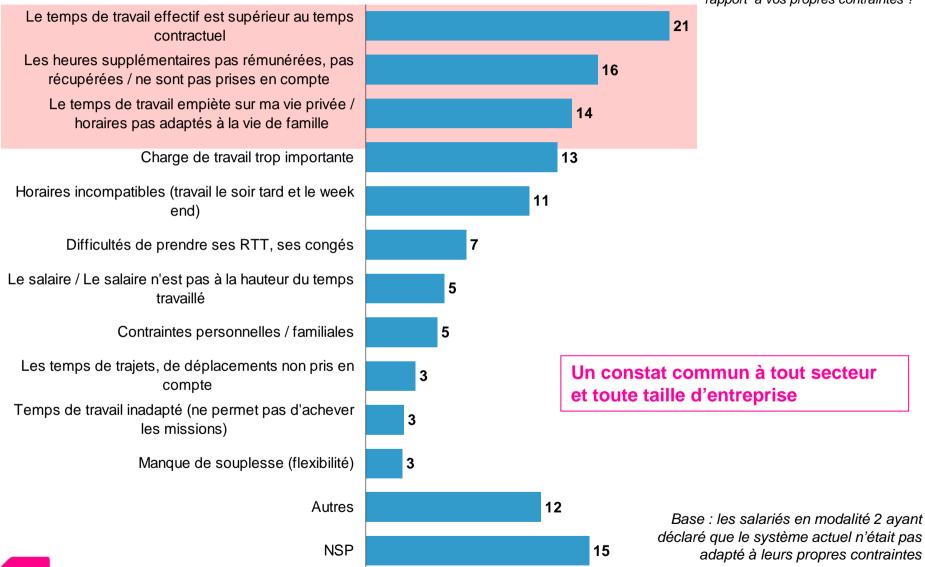
Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Un temps de travail effectif qui ne rentre pas dans les 35 heures contractualisées

SALARIES

A17c Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport à vos propres contraintes ?





Un temps de travail effectif qui paraît empiéter sur la vie personnelle

SALARIES

A17c Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport à vos propres contraintes ?

Taille de l'entreprise	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	161	11**	13**	24**	113*
Le temps de travail effectif est supérieur au temps contractuel	21	2	32	8	24
Les heures supplémentaires pas rémunérées, pas récupérées / ne sont pas prises en compte	16	2	18	8	19
Le temps de travail empiète sur ma vie privée / horaires pas adaptés à la vie de famille	14	18	-	4	17
Charge de travail trop importante	13	3	-	22	14
Horaires incompatibles (travail le soir tard et le week end)	11	2	21	9	11
Difficultés de prendre ses RTT, ses congés	7	-	7	14	6
Le salaire / Le salaire n'est pas à la hauteur du temps travaillé	5	23	21	2	3
Contraintes personnelles / familiales	5	-	-	6	6
Les temps de trajets, de déplacements non pris en compte	3	-	-	2	4
Temps de travail inadapté (ne permet pas d'achever les missions)	3	3	-	2	3
Manque de souplesse (flexibilité)	3	-	2	5	2
Impossibilité de mesurer le temps de travail / décompte des heures travaillées	2	-	-	-	3
Manque d'autonomie / de liberté des collaborateurs dans leur gestion du temps (frustrations)	2	16	-	2	1
Périodicité de l'activité et de la charge de travail	1	3	-	-	1
Manque de disponibilité pour son équipe	1	2	-	-	1
Rigidité du système / système inadéquat	1	-	3	1	0
Forfaits (heures ou jour "non garanti") obsolètes / pas d'application des 35 h	1	-	2	2	0
Aucune écoute des intérêts des employés / aucune évolution professionnelle possible	1	-	-	2	1
Les exigences du client sont prioritaires (planing, heures, jours de présence)	0	-	-	-	0
Autres	4	2	3	3	5
NSP	15	27	26	29	10



Un temps de travail effectif qui paraît empiéter sur la vie personnelle

SALARIES

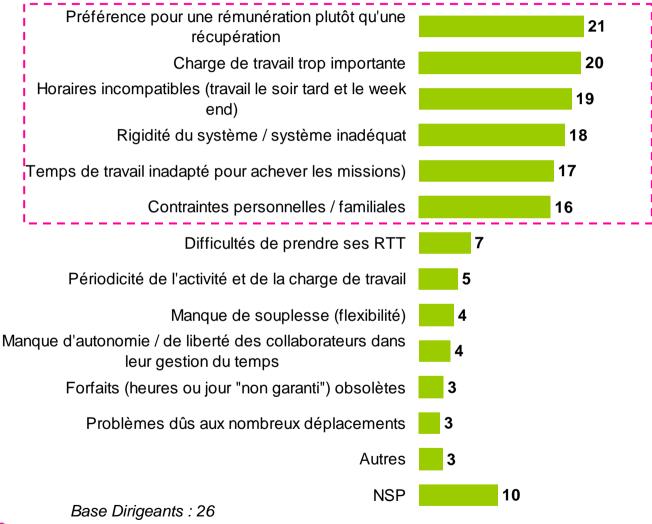
A17c Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport à vos propres contraintes ?

Secteur de l'entreprise	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	161	56**	65*	35*	6**
Le temps de travail effectif est supérieur au temps contractuel	21	19	25	16	20
Les heures supplémentaires pas rémunérées, pas récupérées / ne sont pas prises en compte	16	10	21	17	20
Le temps de travail empiète sur ma vie privée / horaires pas adaptés à la vie de famille	14	10	21	9	16
Charge de travail trop importante	13	14	16	8	-
Horaires incompatibles (travail le soir tard et le week end)	11	10	11	15	4
Difficultés de prendre ses RTT, ses congés	7	10	5	6	16
Le salaire / Le salaire n'est pas à la hauteur du temps travaillé	5	10	5	1	-
Contraintes personnelles / familiales	5	5	7	2	-
Les temps de trajets, de déplacements non pris en compte	3	5	-	8	-
Temps de travail inadapté (ne permet pas d'achever les missions)	3	-	5	3	-
Manque de souplesse (flexibilité)	3	-	2	7	4
Impossibilité de mesurer le temps de travail / décompte des heures travaillées	2	5	-	1	-
Manque d'autonomie / de liberté des collaborateurs dans leur gestion du temps (frustrations)	2	-	2	3	4
Périodicité de l'activité et de la charge de travail	1	-	2	1	-
Manque de disponibilité pour son équipe	1	-	2	-	4
Rigidité du système / système inadéquat	1	-	-	2	8
Forfaits (heures ou jour "non garanti") obsolètes / pas d'application des 35 h	1	-	-	2	4
Aucune écoute des intérêts des employés / aucune évolution professionnelle possible	1	-	-	2	4
Les exigences du client sont prioritaires (planing, heures, jours de présence)	0	-	-	1	-
Autres	4	5	-	9	8
NSP	15	19	16	10	4



Principaux handicaps causés par la modalité 2 par rapport aux contraintes de vos collaborateurs

Question A19C: Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport aux contraintes de vos collaborateurs?







Face aux impératifs du client, les modalités 2 soulèvent la question de la charge de travail



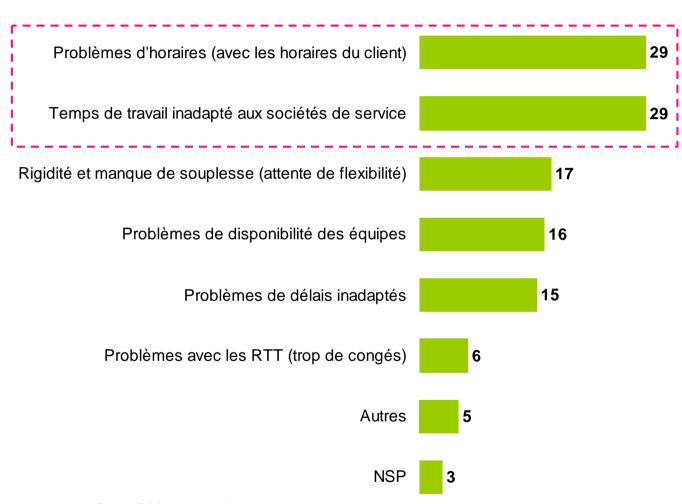
A17a Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport aux contraintes des clients ?





Principaux handicaps causés par la modalité 2 par rapport aux contraintes clients

Question A19A: Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport aux contraintes des clients?







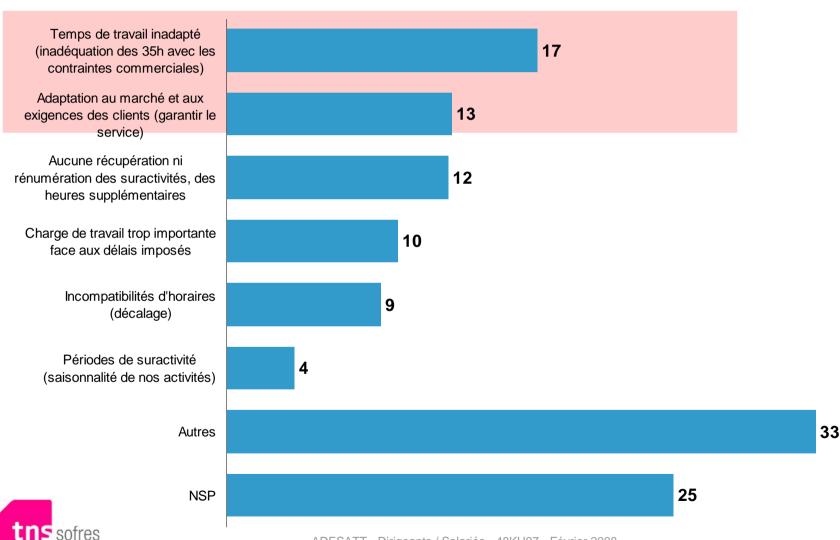


Les contraintes inhérentes au secteur des services : la modalité 2 face aux impératifs commerciaux

SALARIES

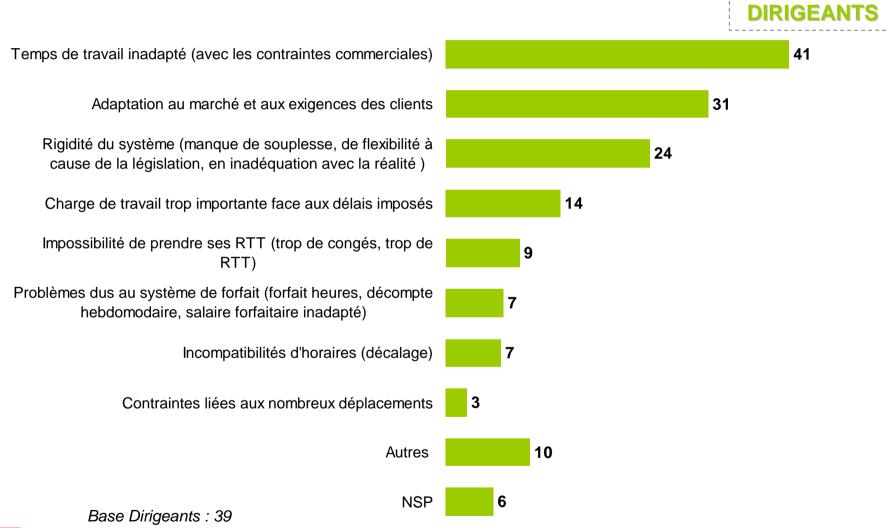
Base : les salariés en modalité 2 ayant déclaré que le système actuel n'était pas adapté aux contraintes de l'entreprise

A17b Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport aux contraintes de votre entreprise?



Principaux handicaps causés par la modalité 2 par rapport aux contraintes de votre entreprise

Question A19B: Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport aux contraintes de votre entreprise?



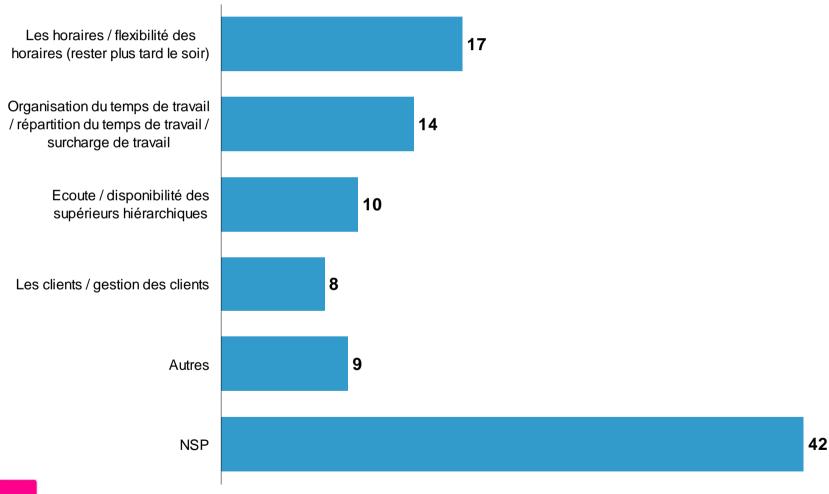


Les contraintes du manager et la modalité 2 : l'organisation des équipes et du temps de travail

en question

A17d Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport aux contraintes de votre supérieur hiérarchique ?

Base : les salariés en modalité 2 ayant déclaré que le système actuel n'était pas adapté aux contraintes du sup. hiérarchique





Les contraintes du manager et la modalité 2



A17d Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport aux contraintes de votre supérieur hiérarchique ?

Taille de l'entreprise	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	56*	7**	9**	9**	32**
Les horaires / flexibilité des horaires (rester plus tard le soir)	17	-	30	-	22
Organisation du temps de travail / répartition du temps de travail / surcharge de travail	14	6	35	-	14
Ecoute / disponibilité des supérieurs hiérarchiques	10	40	-	3	8
Les clients / gestion des clients	8	6	5	5	10
Autres	9	-	-	7	14
NSP	42	49	30	86	32

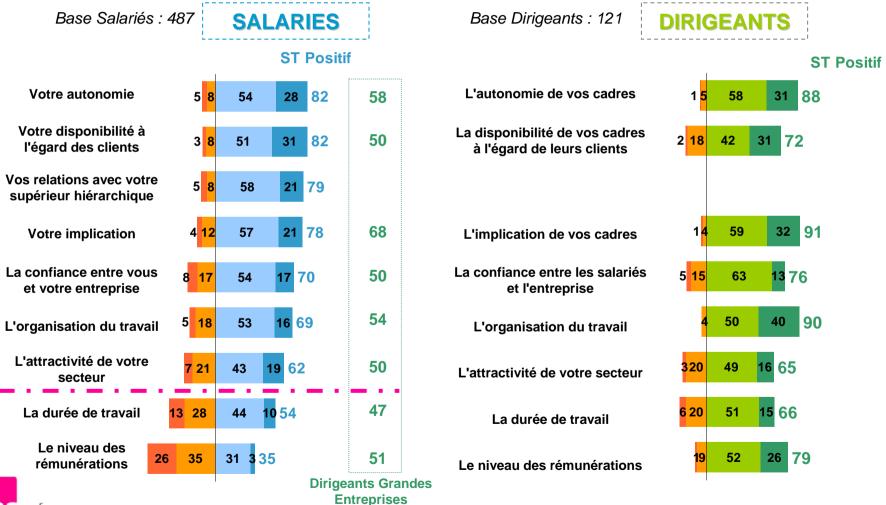
Secteur de l'entreprise	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	56*	24**	19**	12*	1**
Les horaires / flexibilité des horaires (rester plus tard le soir)	17	11	31	10	-
Organisation du temps de travail / répartition du temps de travail / surcharge de travail	14	11	15	17	20
Ecoute / disponibilité des supérieurs hiérarchiques	10	22	-	-	20
Les clients / gestion des clients	8	11	-	13	-
Autres	9	-	15	17	20
NSP	42	44	39	43	40



La situation professionnelle des modalités 2 : des salariés plus critiques sur la durée de travail et leur rémunération

Dirigeants - B2 : Aujourd'hui, par rapport à l'application de l'accord de branche, diriez-vous que la situation est satisfaisante POUR LES MODALITES 2 en ce qui concerne...

Salariés - B2 : Aujourd'hui, par rapport à l'application de votre accord de branche sur la réduction du temps de travail, diriez-vous que votre situation est satisfaisante en ce qui concerne...



La situation professionnelle des modalités 2 Taille de l'entreprise

Dirigeants - B2 : Aujourd'hui, par rapport à l'application de l'accord de branche, diriez-vous que la situation est satisfaisante POUR LES MODALITES 2 en ce qui concerne...

Salariés - B2 : Aujourd'hui, par rapport à l'application de votre accord de branche sur la réduction du temps de travail, diriez-vous que votre situation est satisfaisante en ce qui concerne...

SALARIES

% ST POSITIF	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	487	35**	35**	68*	339
Votre autonomie	82	53	60	80	90
Votre disponibilité à l'égard des clients	82	65	62	85	87
Vos relations avec votre supérieur hiérarchique	79	60	55	86	83
Votre implication	78	59	68	73	83
L'organisation du travail	70	32	53	69	77
La confiance entre vous et votre entreprise	69	56	57	74	72
L'attractivité de votre secteur	62	47	49	64	65
La durée de travail	54	29	54	54	57
Le niveau des rémunérations	35	18	47	32	36

DIRIGEANTS

TS	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	121	84	20**	12**	5**
L'implication de vos cadres	91	95	81	86	68
La confiance entre les salariés et l'entreprise	90	95	82	85	50
L'autonomie de vos cadres	88	91	84	89	58
Le niveau des rémunérations	79	81	78	75	51
L'organisation du travail	76	77	74	82	54
La disponibilité de vos cadres à l'égard de leurs clients	72	69	87	80	50
La durée de travail	66	66	69	68	47
L'attractivité de votre secteur	65	64	72	65	50



La situation professionnelle globalement satisfaisante d'après les dirigeants

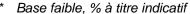
Secteur de l'entreprise

Dirigeants - B2 : Aujourd'hui, par rapport à l'application de l'accord de branche, diriez-vous que la situation est satisfaisante POUR LES MODALITES 2 en ce qui concerne...

Salariés - B2 : Aujourd'hui, par rapport à l'application de votre accord de branche sur la réduction du temps de travail, diriez-vous que votre situation est satisfaisante en ce qui concerne...

% ST POSITI	F Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	e 487	178*	183	101	14*
Votre autonomie	82	82	86	83	80
Votre disponibilité à l'égard des clients	82	85	82	84	76
Vos relations avec votre supérieur hiérarchique	79	84	79	77	64
Votre implication	78	81	77	80	76
L'organisation du travail	70	75	66	73	73
La confiance entre vous et votre entreprise	69	66	73	73	63
L'attractivité de votre secteur	62	63	59	69	58
La durée de travail	54	54	51	63	56
Le niveau des rémunérations	35	43	25	39	29

RIGEANTS	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
Base	121	42*	37*	33*	7**	2**
L'implication de vos cadres	91	93	89	96	63	80
La confiance entre les salariés et l'entreprise	90	93	89	95	60	80
L'autonomie de vos cadres	88	89	81	97	81	90
Le niveau des rémunérations	79	80	81	81	51	60
L'organisation du travail	76	76	74	79	73	80
La disponibilité de vos cadres à l'égard de leurs clients	72	80	69	67	70	70
La durée de travail	66	60	60	81	56	80
L'attractivité de votre secteur	65	74	55	69	57	60



^{**} Base très faible, % à titre indicatif

En résumé...

- Contrairement à ce que nous aurions pu imaginer, les salariés comme les dirigeants se montrent globalement satisfaits à l'égard de la modalité 2 et de son application :
 - L'application de la modalité 2 suit en grande partie l'accord de branche (temps de travail, RTT, récupération des TEA selon un suivi du temps de travail),
 - Elle paraît par ailleurs correspondre au profil des salariés qui y sont affectés
- **Deux points** suscitent davantage de **tensions**, soulignées plus fortement **par les salariés** :
 - La durée de travail

sofres

- Le niveau des rémunérations.
- En effet, interrogés de façon ouverte, ceux qui se montrent les plus critiques à l'égard de la modalité 2, estiment que :
 - Le temps de travail contractualisé ne correspond pas au temps de travail effectif (21% de citations sur l'adaptation de la modalité 2 aux contraintes des salariés) et exigé par le métier (17% « temps de travail inadapté aux contraintes commerciales (garantir le service) » concernant son adaptation aux contraintes de l'entreprise)
 - Une modalité 2 sans doute bien perçue car ses difficultés semblent plus liées à des contraintes métier (secteur des services, impératifs commerciaux) qu'à de réelles contraintes d'application
 - Notons que les salariés des Études se montrent plus mesurés sur l'adaptation de la modalité 2 face aux contraintes de l'entreprise et des clients.

Impact des 35h sur le vécu professionnel

Les modalités 3

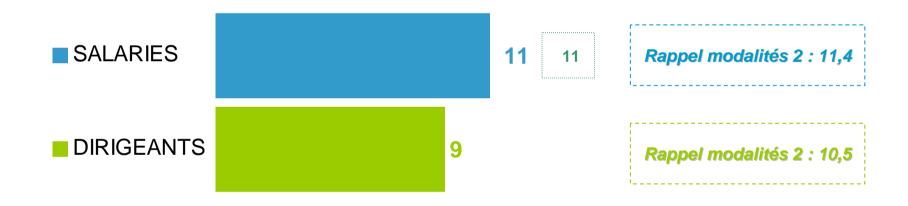




Pour les dirigeants, les modalités 3 bénéficient de moins de jours de RTT

Dirigeants - A10 : Et pour les MODALITES 3, quel est le nombre de jours de RTT dans votre entreprise ? Salariés - A10 : Quel est le nombre de jours de RTT dans votre entreprise pour votre type de contrat ?

Nombre moyen de jours de RTT



Dirigeants Grandes Entreprises



Base Salariés : 769 Base Dirigeants : 178

Modalité 3 : nombre de jours de RTT dans votre entreprise

Salariés - A10 : Quel est le nombre de jours de RTT dans votre entreprise pour votre type de contrat ? Dirigeants - A10 : Et pour les MODALITES 3, quel est le nombre de jours de RTT dans votre entreprise ?

Taille de l'entreprise

SALARIES			Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
L	<u>'</u>	Base	769	55*	71*	180*	449
	Nombre moyen de jours de RT	Т	10,9	10,4	10,2	11,1	11,1
DIRIGEANTS		To	tal	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
-	Base	17	78	120	32*	18**	8**
	Nombre moyen de jours de RTT	9,	2	8,7	9,5	10,6	11,2

Secteur de l'entreprise

SALARIES			Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
<u> </u>	1	Base	769	375	219	138	24
	Nombre moyen de jours d	de RTT	10,9	10,3	12,4	10,7	9,4
DIRIGEANTS		Total	Informatiqu	ue Ingénierie	e Conseil	Etudes	Autres Conseil
	Base	178	64	58	44*	6**	7**
Nombre moyen	de jours de RTT	9,2	9,6	9,6	8,3	8,4	8,5



^{**} Base très faible, % à titre indicatif



Les jours supplémentaires des modalités 3 ne sont récupérés que dans la moitié des entreprises

Dirigeants - A13 : Vos salariés en MODALITE 3 disposent-ils d'un mode de récupération s'ils travaillent le samedi ou le dimanche ? Salariés - A11 :Disposez-vous d'un mode de récupération si vous travaillez le samedi ou le dimanche ?

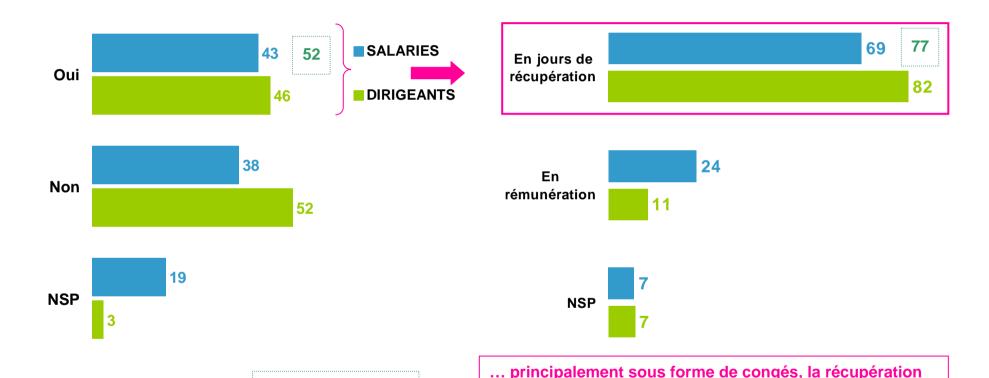
Dirigeants - A14 : Comment ces jours supplémentaires sont-ils récupérés ?

Salariés - A12 :Comment ces jours supplémentaires sont-ils récupérés ?

de ces jours supplémentaires s'effectue aussi, pour un

quart des salariés concernés, en rémunération (surtout

dans les grandes entreprises)



Base Salariés : 769 Base Dirigeants : 178

Dirigeants Grandes

Entreprises



Les jours supplémentaires des modalités 3 ne sont récupérés que dans la moitié des entreprises...

Taille de l'entreprise

Dirigeants - A13 : Vos salariés en MODALITE 3 disposent-ils d'un mode de récupération s'ils travaillent le samedi ou le dimanche ? Salariés - A11 :Disposez-vous d'un mode de récupération si vous travaillez le samedi ou le dimanche ?

SALARIES

	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	769	<i>55</i> *	71*	180*	449
Oui	43	61	30	49	41
Non	38	24	53	35	39
Je ne sais pas	18	15	17	16	20
NSP	1	-	-	1	-

DIRIGEANTS

	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	178	120	32*	18**	8**
Oui	46	42	50	56	52
Non	52	54	48	43	45
NSP	3	3	3	2	3



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Les jours supplémentaires des modalités 3 secteur de l'entreprise ne sont récupérés que dans la moitié des entreprises...

Dirigeants - A13 : Vos salariés en MODALITE 3 disposent-ils d'un mode de récupération s'ils travaillent le samedi ou le dimanche ? Salariés - A11 :Disposez-vous d'un mode de récupération si vous travaillez le samedi ou le dimanche ?

	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	769	375	219	138	24
Oui	43	54	20	51	48
Non	38	32	57	28	33
Je ne sais pas	18	14	23	21	20
NSP	1	-	1	-	-

		Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
DIRIGEANTS	Base	178	64	58	44*	6**	7**
	Oui	46	45	49	41	35	55
	Non	52	49	50	58	64	45
	NSP	3	7	1	1	1	_



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

... sous forme de congés principalement

Taille de l'entreprise

Dirigeants - A14 : Comment ces jours supplémentaires sont-ils récupérés ? Salariés - A12 :Comment ces jours supplémentaires sont-ils récupérés ?

SALARIES

	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	330	33**	21**	87*	185*
En jours de récupération	69	98	81	90	53
En rémunération	24	1	13	5	37
Je ne sais pas	7	1	6	5	10

DIRIGEANTS

ANTS	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	81	51	16**	10**	4**
En jours de récupération	82	78	92	86	77
En rémunération	11	14	5	7	-
NSP	7	8	3	7	23



Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

... sous forme de congés principalement

Secteur de l'entreprise

Dirigeants - A14 : Comment ces jours supplémentaires sont-ils récupérés ? Salariés - A12 :Comment ces jours supplémentaires sont-ils récupérés ?

	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	330	202*	43**	70	11*
En jours de récupération	69	61	97	79	73
En rémunération	24	30	3	16	17
Je ne sais pas	7	9	-	6	10

RIGEANTS	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil	
Base	81	29**	28**	18**	2**	4**	
En jours de récupération	82	78	89	72	100	100	
En rémunération	11	5	8	27	-	-	
NSP	7	17	3	1	-	-	



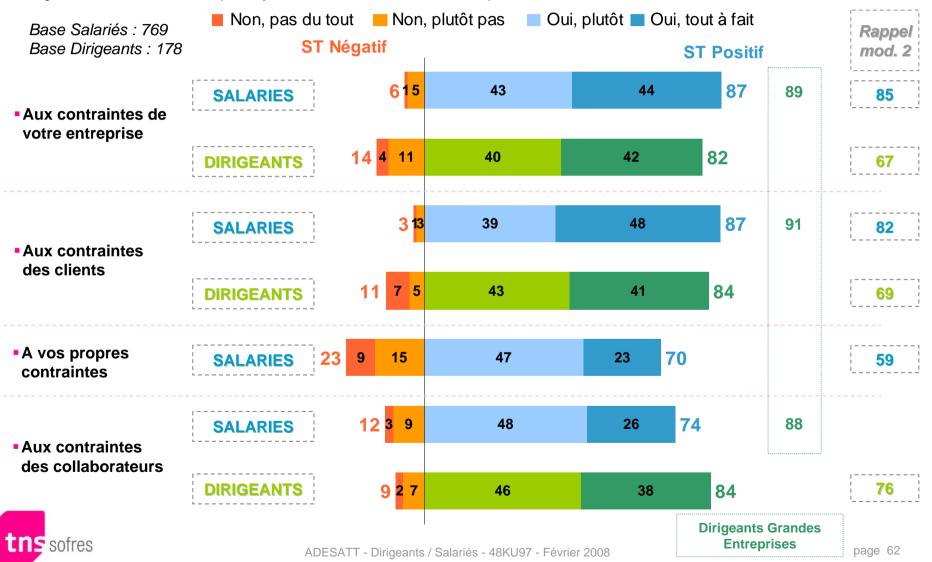
Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

La modalité 3 semble très bien adaptée aux contraintes des métiers du savoir – un constat homogène

Salariés - A18 : Diriez-vous que votre contrat d'autonomie complète est adapté ...

Dirigeants - A20 : Et diriez-vous que le système actuel des modalités 3 est adapté...



La modalité 3 adaptée aux exigences de l'entreprise

Taille de l'entreprise

Salariés - A18 : Diriez-vous que votre contrat d'autonomie complète est adapté ...

Dirigeants - A20 : Et diriez-vous que le système actuel des modalités 3 est adapté...

SALARIES

Aux contraintes de votre entreprise	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	769	<i>55</i> *	71*	180*	449
Oui, tout à fait	44	54	48	39	45
** ST « POSITIF »	88	90	91	77	93

DIRIGEANTS

	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	178	120	32*	18**	8**
ST POSITIF	82	80	85	82	89
Oui, tout à fait	42	41	36	52	48



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Modalité 3 : système actuel adapté aux contraintes de l'entreprise

Secteur de l'entreprise

Salariés - A18 : Diriez-vous que votre contrat d'autonomie complète est adapté ...

Dirigeants - A20 : Et diriez-vous que le système actuel des modalités 3 est adapté...

- * Base faible, % à titre indicatif
- ** Base très faible, % à titre indicatif

Aux contraintes de votre entreprise	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	769	375	219	138	24
Oui, tout à fait	44	43	51	41	38
ST « POSITIF »	88	89	91	86	88

 	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
Base	178	64	58	44*	6**	7**
ST POSITIF	82	82	91	73	80	55
Oui, tout à fait	42	39	43	42	48	52



Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

La modalité 3, adaptée aux contraintes des clients

Taille de l'entreprise

Salariés - A18 : Diriez-vous que votre contrat d'autonomie complète est adapté ...

Dirigeants - A20 : Et diriez-vous que le système actuel des modalités 3 est adapté...

Aux contraintes des clients	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	e 769	55*	71*	180*	449
Oui, tout à fait	48	49	43	48	50
ST « POSITIF »	87	83	84	86	90

3	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	273	57	83	85	48*
ST POSITIF	84	81	85	94	91
Oui, tout à fait	41	40	37	54	46



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Modalité 3 : système actuel adapté aux contraintes des clients

Secteur de l'entreprise

Salariés - A18 : Diriez-vous que votre contrat d'autonomie complète est adapté ...

Dirigeants - A20 : Et diriez-vous que le système actuel des modalités 3 est adapté...

Aux contrai	intes	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
	Base	769	375	219	138	24
Oui, tout à fait		48	47	59	41	39
ST « POSITIF »		87	89	90	83	87

					F	?)	E	Ξ		4		V	ľ	Ī		8	
 	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_

ANTS	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
Ва	se 178	64	58	44*	6**	7**
ST POSITIF	84	77	84	96	79	58
Oui, tout à fait	41	36	27	62	61	52



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

La modalité 3, un système adapté aux contraintes des équipes

Taille de l'entreprise

Salariés - A18 : Diriez-vous que votre contrat d'autonomie complète est adapté ...

Dirigeants - A20 : Et diriez-vous que le système actuel des modalités 3 est adapté...

SALARIES

Aux contraintes o		Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
	Base	769	55*	71*	180*	449
Oui, tout à fait		26	37	26	22	26
ST « POSITIF »		74	76	70	69	78

DIRIGEANTS

į	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	178	120	32*	18**	8**
ST POSITIF	84	84	83	90	88
Oui, tout à fait	38	41	32	34	32



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

MODALITE 3 : système actuel adapté aux contraintes des collaborateurs

Secteur de l'entreprise

Salariés - A18 : Diriez-vous que votre contrat d'autonomie complète est adapté ...

Dirigeants - A20 : Et diriez-vous que le système actuel des modalités 3 est adapté...

Aux contraintes de vos collaborateurs	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Bas	e 769	375	219	138	24
Oui, tout à fait	26	24	30	24	23
ST « POSITIF »	74	77	74	71	69

DIRIGEANTS	ANTS
-------------------	------

NTS	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
Base	178	64	58	44*	6**	7**
ST POSITIF	84	92	84	74	74	97
Oui, tout à fait	38	47	30	37	24	52



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Enfin, une modalité 3 adaptée aux contraintes des salariés concernés

SALARIES

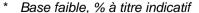
Salariés - A18 : Diriez-vous que votre contrat d'autonomie complète est adapté ...

Taille de l'entreprise

A vos propres contraintes	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	769	<i>55</i> *	71*	180*	449
Oui, tout à fait	23	27	26	20	23
ST « POSITIF »	70	74	66	62	74

Secteur de l'entreprise

A vos propres contraintes	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	769	375	219	138	24
Oui, tout à fait	23	21	26	25	23
ST « POSITIF »	70	72	67	71	69



^{**} Base très faible, % à titre indicatif

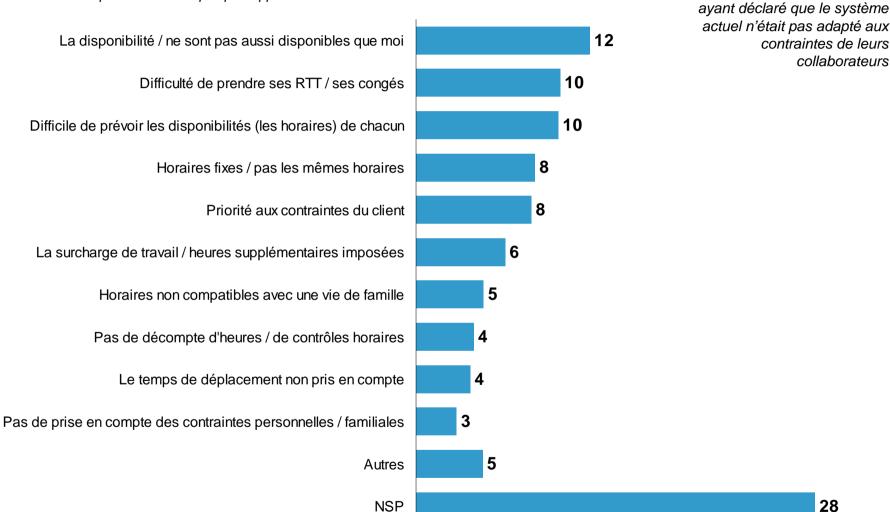


La modalité 3 face à ses équipes... une question de disponibilité

SALARIES

Base : les salariés en modalité3

A19c Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport aux contraintes de vos collaborateurs ?





La modalité 3 face à ses équipes... une question de disponibilité

SALARIES

A19c Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport aux contraintes de vos collaborateurs ?

	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	92*	6**	11**	23**	51**
La disponibilité / ne sont pas aussi disponibles que moi	12	-	17	13	12
Difficulté de prendre ses RTT / ses congés	10	-	4	20	9
Difficile de prévoir les disponibilités (les horaires) de chacun	10	-	-	30	4
Horaires fixes / pas les mêmes horaires	8	4	19	6	8
Priorité aux contraintes du client	8	-	4	-	14
La surcharge de travail / heures supplémentaires imposées	6	8	-	-	10
Horaires non compatibles avec une vie de famille	5	-	2	-	8
Pas de décompte d'heures / de contrôles horaires	4	7	4	-	6
Le temps de déplacement non pris en compte	4	-	7	12	-
Pas de prise en compte des contraintes personnelles / familiales	3	-	-	-	5
Autres	5	-	-	2	8
NSP	28	82	47	18	23



La modalité 3 face à ses équipes... une question de disponibilité

SALARIES

A19c Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport aux contraintes de vos collaborateurs ?

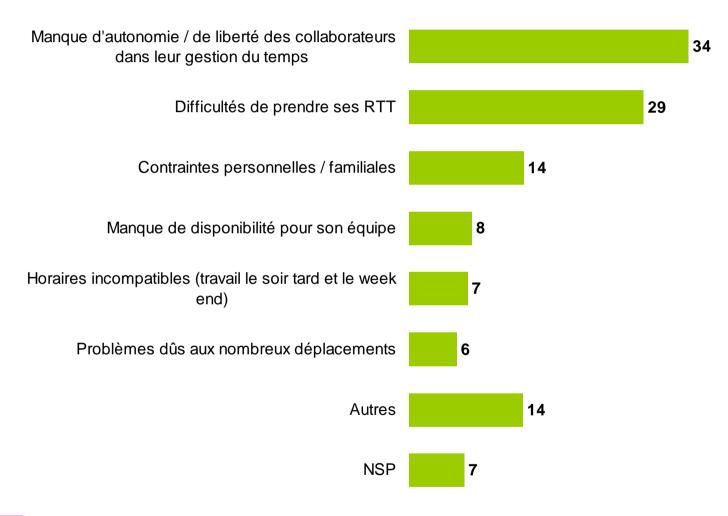
	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	92*	40**	35**	13*	3**
La disponibilité / ne sont pas aussi disponibles que moi	12	7	21	9	-
Difficulté de prendre ses RTT / ses congés	10	7	17	6	-
Difficile de prévoir les disponibilités (les horaires) de chacun	10	13	8	6	7
Horaires fixes / pas les mêmes horaires	8	-	13	18	29
Priorité aux contraintes du client	8	7	13	3	-
La surcharge de travail / heures supplémentaires imposées	6	13	-	-	14
Horaires non compatibles avec une vie de famille	5	7	4	-	7
Pas de décompte d'heures / de contrôles horaires	4	-	8	6	-
Le temps de déplacement non pris en compte	4	7	-	6	-
Pas de prise en compte des contraintes personnelles / familiales	3	-	4	9	-
Autres	5	7	-	9	14
NSP	28	33	21	33	29



Principaux handicaps de la modalité 3 par rapport aux contraintes des collaborateurs

Question A21C: Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport aux contraintes de vos collaborateurs?





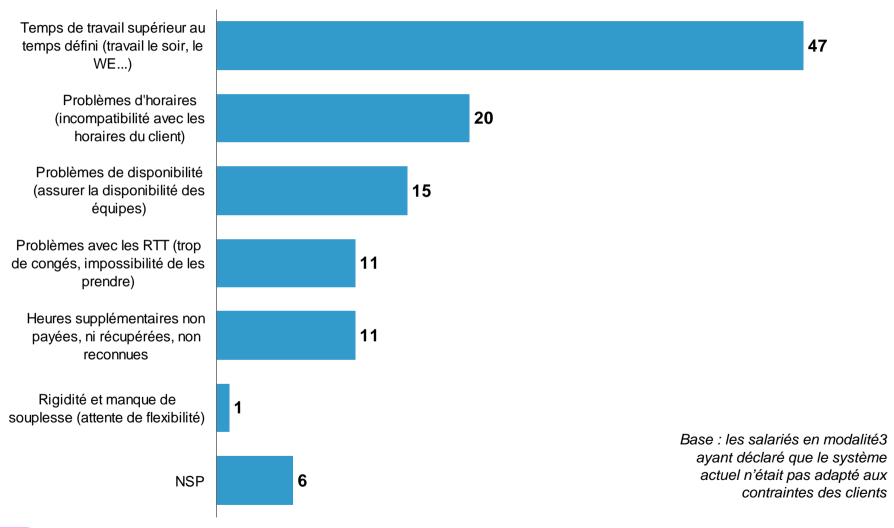


Base : 15

Pour les modalités 3, la question de l'exigence du service à garantir se pose aussi

SALARIES

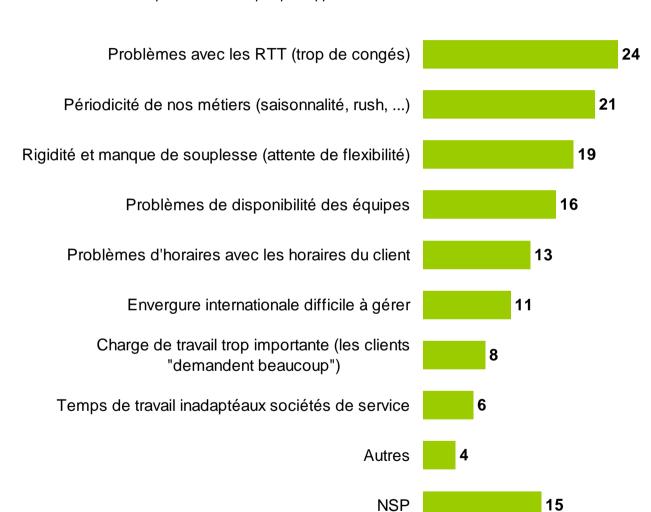
A19a Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport aux contraintes des clients?





Principaux handicaps de la modalité 3 par rapport aux contraintes clients

Question A21A: Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport aux contraintes des clients?



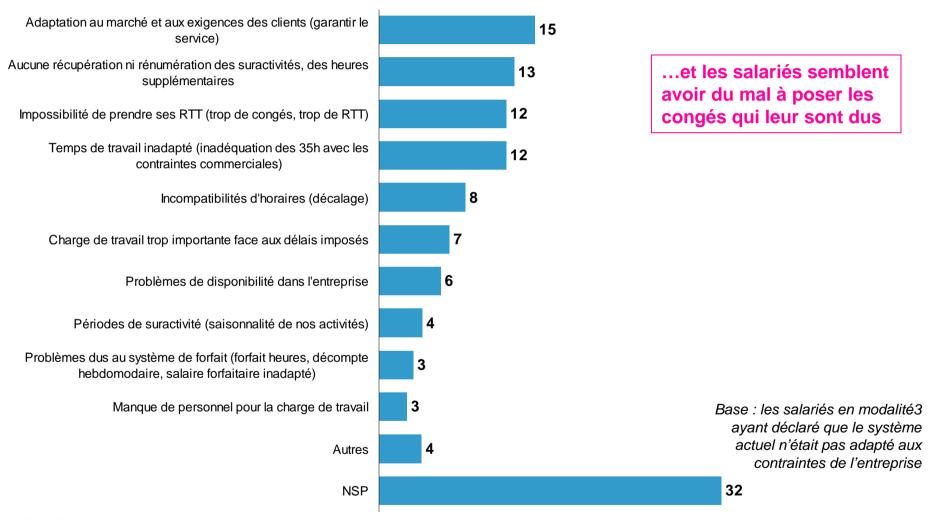




La modalité 3 et l'entreprise : le métier rend inadapté le temps de travail contractualisé ...

SALARIES

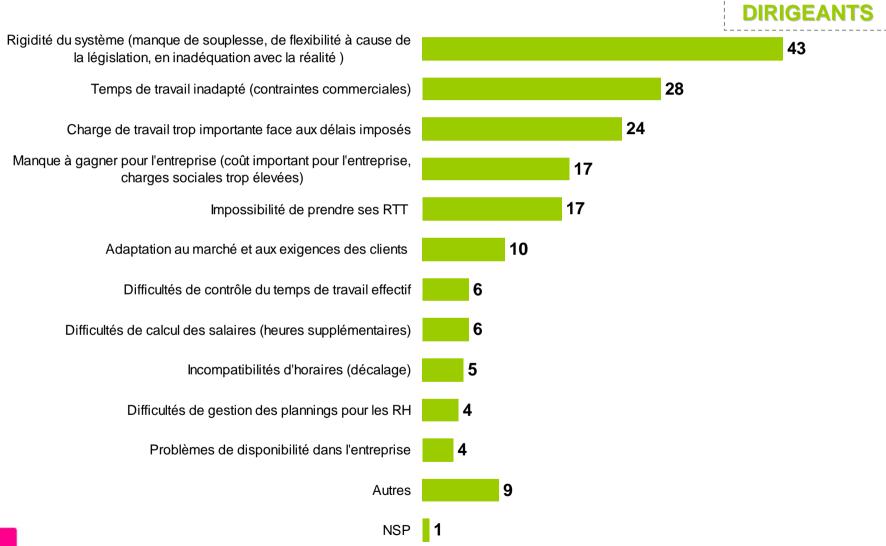
A19b Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport aux contraintes de votre entreprise?





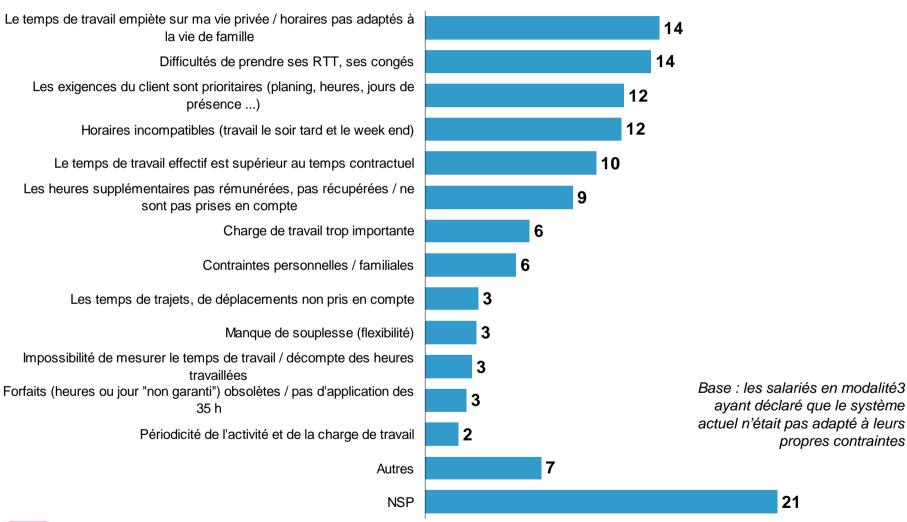
Principaux handicaps de la modalité 3 par rapport aux contraintes de l'entreprise

Question A21B: Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport aux contraintes de votre entreprise?



La modalité 3 : au final, un même souci d'équilibre entre le temps de travail et la vie personnelle

A19d Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport à vos propres contraintes ?





La modalité 3 face aux contraintes des salariés SALARIES concernés

A19d Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport à vos propres contraintes ?

	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	178*	9**	18**	52**	97*
Le temps de travail empiète sur ma vie privée / horaires pas adaptés à la vie de famille	14	4	21	7	18
Difficultés de prendre ses RTT, ses congés	14	5	12	28	7
Les exigences du client sont prioritaires (planing, heures, jours de présence)	12	16	1	4	18
Horaires incompatibles (travail le soir tard et le week end)	12	-	4	15	13
Le temps de travail effectif est supérieur au temps contractuel	10	7	-	13	11
Les heures supplémentaires pas rémunérées, pas récupérées / ne sont pas prises en compte	9	10	-	13	9
Charge de travail trop importante	6	-	8	9	5
Contraintes personnelles / familiales	6	-	4	7	6
Les temps de trajets, de déplacements non pris en compte	3	-	2	5	3
Manque de souplesse (flexibilité)	3	5	4	6	1
Impossibilité de mesurer le temps de travail / décompte des heures travaillées	3	4	-	-	5
Forfaits (heures ou jour "non garanti") obsolètes / pas d'application des 35 h	3	3	11	2	2
Périodicité de l'activité et de la charge de travail	2	-	-	-	4
Temps de travail inadapté (ne permet pas d'achever les missions)	1	-	-	3	-
Préférence pour une rémunération (heures supp) plutôt qu'une récupération	1	-	-	-	2
Le salaire / Le salaire n'est pas à la hauteur du temps travaillé	1	-	2	2	-
Manque de disponibilité pour son équipe	0	-	-	-	1
Problèmes dûs aux nombreux déplacements	0	-	-	1	-
Rigidité du système / système inadéquat	0	-	-	-	0
Autres	5	-	2	2	8
NSP	21	55	29	16	17



La modalité 3 face aux contraintes des salariés SALARIES concernés

A19d Qu'est-ce qui ne fonctionne pas par rapport à vos propres contraintes ?

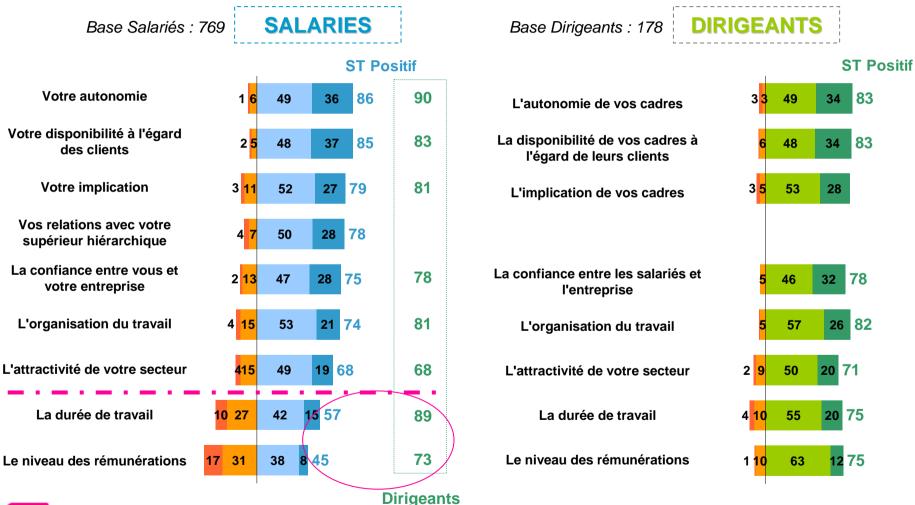
	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	178*	80*	61*	29*	6**
Le temps de travail empiète sur ma vie privée / horaires pas adaptés à la vie de famille	14	10	24	8	-
Difficultés de prendre ses RTT, ses congés	14	17	12	9	13
Les exigences du client sont prioritaires (planing, heures, jours de présence)	12	13	15	4	13
Horaires incompatibles (travail le soir tard et le week end)	12	7	20	13	-
Le temps de travail effectif est supérieur au temps contractuel	10	13	5	15	8
Les heures supplémentaires pas rémunérées, pas récupérées / ne sont pas prises en compte	9	7	12	8	13
Charge de travail trop importante	6	7	7	4	4
Contraintes personnelles / familiales	6	7	2	8	13
Les temps de trajets, de déplacements non pris en compte	3	7	-	1	-
Manque de souplesse (flexibilité)	3	3	-	7	17
Impossibilité de mesurer le temps de travail / décompte des heures travaillées	3	3	2	3	-
Forfaits (heures ou jour "non garanti") obsolètes / pas d'application des 35 h	3	-	5	3	13
Périodicité de l'activité et de la charge de travail	2	-	5	1	4
Temps de travail inadapté (ne permet pas d'achever les missions)	1	-	-	5	-
Préférence pour une rémunération (heures supp) plutôt qu'une récupération	1	-	2	-	-
Le salaire / Le salaire n'est pas à la hauteur du temps travaillé	1	-	-	4	-
Manque de disponibilité pour son équipe	0	-	-	3	-
Problèmes dûs aux nombreux déplacements	0	-	-	1	-
Rigidité du système / système inadéquat	0	-	-	1	-
Autres	5	7	2	5	8
NSP	21	27	15	15	13



Toutefois, les dirigeants surestiment le niveau de satisfaction sur la durée de travail et les rémunérations

Dirigeants - B3 : Aujourd'hui, par rapport à l'application de l'accord de branche, diriez-vous que la situation est satisfaisante POUR LES MODALITES 3 en ce qui concerne...

Salariés - B2 : Aujourd'hui, par rapport à l'application de votre accord de branche sur la réduction du temps de travail, diriez-vous que votre situation est satisfaisante en ce qui concerne...





Grandes Entreprises

Au final, des salariés mesurés sur la durée de travail et le niveau des rémunérations

Taille de l'entreprise

Dirigeants - B3 : Aujourd'hui, par rapport à l'application de l'accord de branche, diriez-vous que la situation est satisfaisante POUR LES MODALITES 3 en ce qui concerne...

Salariés - B2 : Aujourd'hui, par rapport à l'application de votre accord de branche sur la réduction du temps de travail, diriez-vous que votre situation est satisfaisante en ce qui concerne...

	S		Δ		L		Λ		F	2		E		S	5	
_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_

% ST POSITIF	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	769	55*	71*	180*	449
Votre autonomie	86	87	86	77	91
Votre disponibilité à l'égard des clients	85	80	90	84	88
Votre implication	79	83	85	73	82
Vos relations avec votre supérieur hiérarchique	78	70	86	76	81
La confiance entre vous et votre entreprise	75	72	79	74	77
L'organisation du travail	74	73	72	69	78
L'attractivité de votre secteur	68	59	76	58	73
La durée de travail	57	62	66	59	55
Le niveau des rémunérations	46	57	57	48	43

IRIGEANTS	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	178	120	32*	18**	8**
L'autonomie de vos cadres	83	80	87	95	90
La disponibilité de vos cadres à l'égard de leurs clients	83	81	85	89	83
L'organisation du travail	82	83	78	89	81
L'implication de vos cadres	81	80	80	93	81
La confiance entre les salariés et l'entreprise	78	76	77	90	78
La durée de travail	75	71	79	84	89
Le niveau des rémunérations	75	74	75	84	73
L'attractivité de votre secteur	71	67	78	81	68



... et des dirigeants qui estiment que le Secteur de l'entreprise vécu professionnel des modalités 3 est très satisfaisant

Dirigeants - B3 : Aujourd'hui, par rapport à l'application de l'accord de branche, diriez-vous que la situation est satisfaisante POUR LES MODALITES 3 en ce qui concerne...

Salariés - B2 : Aujourd'hui, par rapport à l'application de votre accord de branche sur la réduction du temps de travail, diriez-vous que votre situation est satisfaisante en ce qui concerne...

SALARIES

% ST POSITIF	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	769	375	219	138	24
Votre autonomie	86	86	89	87	83
Votre disponibilité à l'égard des clients	85	86	89	85	83
Votre implication	79	77	84	84	73
Vos relations avec votre supérieur hiérarchique	78	73	88	85	72
La confiance entre vous et votre entreprise	75	71	83	79	69
L'organisation du travail	74	72	77	80	71
L'attractivité de votre secteur	68	68	72	67	58
La durée de travail	57	50	61	72	53
Le niveau des rémunérations	46	46	43	52	50

Total Informatique Ingénierie

DIRIGEANTS

			900			Conseil
Base	178	64	58	44*	6**	7**
L'autonomie de vos cadres	83	84	96	66	68	100
La disponibilité de vos cadres à l'égard de leurs clients	83	79	90	76	71	100
L'organisation du travail	82	83	89	72	70	100
L'implication de vos cadres	81	85	90	64	67	98
La confiance entre les salariés et l'entreprise	78	87	78	62	62	100
La durée de travail	75	76	81	62	64	100
Le niveau des rémunérations	75	75	76	73	57	100
L'attractivité de votre secteur	71	67	80	62	52	100



Autres

Conseil

En résumé...

- La modalité 3 atteint un niveau global de satisfaction plus élevé que pour la modalité 2 :
 - Là encore, le système actuel paraît bien adapté aux contraintes des métiers du savoir voire mieux que pour la modalité 2. Salariés et dirigeants en conviennent.
 - Interrogés de façon ouverte, les salariés les plus critiques sur la modalité 3 estiment que :
 - Même si **l'exigence du service à garantir pose également problème** aux modalités 3 (47% de citations « temps de travail supérieur au temps défini » sur l'adaptation de la modalité 3 aux contraintes des clients)...
 - ... les **métiers de la branche paraissent « avoir besoin » du système actuel** (gros horaires exigés par les métiers du service, ...) : 15% « adaptation au marché et aux exigences des clients » sur son adaptation aux contraintes de l'entreprise
 - ... et **prendre les congés dus semble difficile** (14% « difficulté de prendre ses RTT et ses congés » sur son adaptation aux contraintes des salariés)...
- Au final, comme pour la modalité 2, les dirigeants estiment que le vécu professionnel des modalités 3 est très satisfaisant, tandis que les salariés concernés paraissent plus mesurés sur la durée effective du travail et le niveau des rémunérations
 - Notons que les dirigeants surestiment le niveau de satisfaction des salariés sur ces deux points
 - → Les salariés du Conseil semblent bien plus satisfaits de leur vécu professionnel



Pistes d'évolutions





La gestion du temps de travail évolue peu d'après les salariés comme d'après les dirigeants de la branche

Dirigeants - A15 : Depuis un ou deux ans, avez-vous le sentiment que le mode de gestion du temps de travail de vos salariés en modalité 2 et 3 évolue ? Salariés - A13 : Depuis un ou deux ans, avez-vous le sentiment que le mode de gestion de votre temps de travail évolue ?





Base Salariés : 1256 Base Dirigeants : 244 Dirigeants Grandes Entreprises

La gestion du temps de travail évolue peu

Taille de l'entreprise

Dirigeants - A15 : Depuis un ou deux ans, avez-vous le sentiment que le mode de gestion du temps de travail de vos salariés en modalité 2 et 3 évolue ? Salariés - A13 : Depuis un ou deux ans, avez-vous le sentiment que le mode de gestion de votre temps de travail évolue ?

	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	1256	90*	105*	248	788
Oui	13	10	19	15	13
Non	76	76	75	74	78
Je ne sais pas	10	14	7	11	9
NSP	1	-	-	-	



	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	244	173	39*	24**	8**
Oui	13	12	15	14	19
Non	81	82	79	81	75
NSP	6	5	6	5	6



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

La gestion du temps de travail évolue peu

Taille de l'entreprise

Dirigeants - A15 : Depuis un ou deux ans, avez-vous le sentiment que le mode de gestion du temps de travail de vos salariés en modalité 2 et 3 évolue ? Salariés - A13 : Depuis un ou deux ans, avez-vous le sentiment que le mode de gestion de votre temps de travail évolue ?

SALARIES

	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	1256	554	402	239	38
Oui	13	10	18	15	12
Non	76	77	77	77	78
Je ne sais pas	10	13	6	8	11
NSP	1	-	-		-

DIRIGEANTS

 	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
Base	244	83	84	60	9**	8**
Oui	13	14	14	10	18	12
Non	81	81	83	80	78	88
NSP	6	6	3	10	4	-



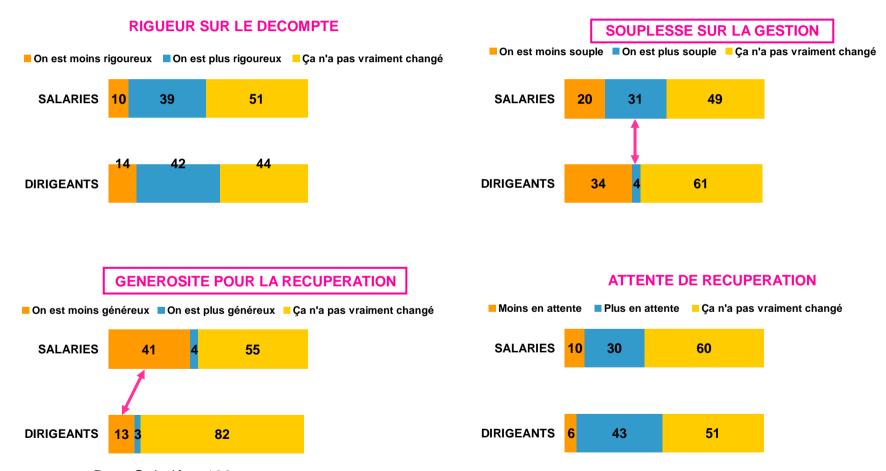
^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

La situation reste en effet majoritairement stable... malgré des écarts entre le ressenti des salariés et celui des dirigeants

Dirigeants - A16 : Pour chacune des phrases suivantes, avez-vous le sentiment qu'elle correspond à la situation de votre entreprise ? Depuis un ou deux ans...

Salariés - A14 :Depuis un ou deux ans, avez-vous le sentiment que, dans votre entreprise...?





Base Salariés : 166 Base Dirigeants : 32

Rigueur sur le décompte : une situation majoritairement stable

Taille de l'entreprise

Dirigeants - A16 : Pour chacune des phrases suivantes, avez-vous le sentiment qu'elle correspond à la situation de votre entreprise ? Depuis un ou deux ans...

Salariés - A14 :Depuis un ou deux ans, avez-vous le sentiment que, dans votre entreprise...?

A14A. RIGUEUR SUR LE DECOMPTE	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	166	9**	20**	36**	101*
On est moins rigoureux sur le décompte du temps de travail	10	11	4	9	12
On est plus rigoureux sur le décompte du temps de travail	39	17	46	39	40
Ça n'a pas vraiment changé	51	72	50	53	48

DIRIGEANTS	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	32**	21**	6**	3**	2**
On est moins rigoureux sur le décompte du temps de travail	14	13	22	8	16
On est plus rigoureux sur le décompte du temps de travail	42	46	42	23	25
Ou que ça n'a pas vraiment changé ?	44	41	37	68	59

Base faible, % à titre indicatif



^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Rigueur sur le décompte : une situation majoritairement stable

Secteur de l'entreprise

Dirigeants - A16 : Pour chacune des phrases suivantes, avez-vous le sentiment qu'elle correspond à la situation de votre entreprise ? Depuis un ou deux ans...

Salariés - A14 :Depuis un ou deux ans, avez-vous le sentiment que, dans votre entreprise...?

A14A. RIGUEUR SUR LE DECOMPTE	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	166	53**	72*	36*	4**
On est moins rigoureux sur le décompte du temps de travail	10	5	8	20	26
On est plus rigoureux sur le décompte du temps de travail	39	30	47	37	42
Ça n'a pas vraiment changé	51	65	45	44	32

DIRIGEANTS Ba	Total	Informatique	Ingénierie 12**	Conseil 6**	Etudes 2**	Autres Conseil
On est moins rigoureux sur le décompte du temps de travail	14	6	26	8	22	-
On est plus rigoureux sur le décompte du temps de travail	42	27	35	76	47	77
Ou que ça n'a pas vraiment changé?	44	67	40	17	31	23

^{*} Base faible, % à titre indicatif



^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Générosité pour la récupération : des salariés plus mesurés

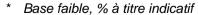
Taille de l'entreprise

Dirigeants - A16 : Pour chacune des phrases suivantes, avez-vous le sentiment qu'elle correspond à la situation de votre entreprise ? Depuis un ou deux ans...

Salariés - A14 :Depuis un ou deux ans, avez-vous le sentiment que, dans votre entreprise...?

A14B. GENEROSITE POUR LA RECUPERATION	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	166	9**	20**	36**	101*
On est moins généreux pour la récupération des surcroîts exceptionnels d'activité	41	44	26	52	40
On est plus généreux pour la récupération des surcroîts exceptionnels d'activité	4	7	17	2	2
Ça n'a pas vraiment changé	55	50	57	47	58

DIRIGEANTS	Base	Total 32**	3 à 19 21**	20 à 49 6**	50 à 199 3**	200 ou plus 2**
On est moins généreux pour la récupération surcroîts exceptionnels d'activité	on des	13	11	19	18	8
On est plus généreux pour la récupération surcroîts exceptionnels d'activité	des	3	-	6	8	25
Ou que ça n'a pas vraiment changé ?		82	89	67	73	67
NSP		1	-	7	-	-



^{**} Base très faible, % à titre indicatif



Générosité pour la récupération : une situation majoritairement stable

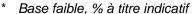
Secteur de l'entreprise

Dirigeants - A16 : Pour chacune des phrases suivantes, avez-vous le sentiment qu'elle correspond à la situation de votre entreprise ? Depuis un ou deux ans...

Salariés - A14 :Depuis un ou deux ans, avez-vous le sentiment que, dans votre entreprise...?

A14B. GENEROSITE POUR LA RECUPERATION	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	166	53**	72*	36*	4**
On est moins généreux pour la récupération des surcroîts exceptionnels d'activité	41	40	39	48	37
On est plus généreux pour la récupération des surcroîts exceptionnels d'activité	4	-	4	9	11
Ça n'a pas vraiment changé	55	60	57	44	53

DIRIGEANTS Base	Total 32**	Informatique 11**	Ingénierie 12**	Conseil 6**	Etudes 2**	Autres Conseil
On est moins généreux pour la récupération des surcroîts exceptionnels d'activité	13	26	7	-	25	-
On est plus généreux pour la récupération des surcroîts exceptionnels d'activité	3	2	6	-	-	-
Ou que ça n'a pas vraiment changé ?	82	68	87	100	75	100
NSP	1	4	-	-	-	-



^{**} Base très faible, % à titre indicatif



Les salariés estiment que la souplesse sur la gestion des jours de RTT se développe

Taille de l'entreprise

Dirigeants - A16 : Pour chacune des phrases suivantes, avez-vous le sentiment qu'elle correspond à la situation de votre entreprise ? Depuis un ou deux ans...

Salariés - A14 :Depuis un ou deux ans, avez-vous le sentiment que, dans votre entreprise...?

A14C. SOUPLESSE SUR LA GESTION	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	166	9**	20**	36**	101*
On est plus souple sur la gestion des jours ou heures de RTT	20	20	16	24	19
On est moins souple sur la gestion des jours ou heures de RTT	31	10	52	36	28
Ça n'a pas vraiment changé	49	70	32	39	53

DIRIGEANTS Ba	Total 32**	3 à 19 21**	20 à 49 6**	50 à 199 3**	200 ou plus 2**
On est plus souple sur la gestion des jours ou heures de RTT	34	33	36	33	36
On est moins souple sur la gestion des jours ou heures de RTT	4	-	12	6	15
Ou que ça n'a pas vraiment changé ?	61	65	53	55	41
NSP	2	2	-	7	8

^{*} Base faible, % à titre indicatif



^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Souplesse sur la gestion : une situation majoritairement stable

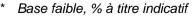
Secteur de l'entreprise

Dirigeants - A16 : Pour chacune des phrases suivantes, avez-vous le sentiment qu'elle correspond à la situation de votre entreprise ? Depuis un ou deux ans...

Salariés - A14 :Depuis un ou deux ans, avez-vous le sentiment que, dans votre entreprise...?

A14C. SOUPLESSE SUR LA GESTION	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	166	53**	72*	36*	4**
On est plus souple sur la gestion des jours ou heures de RTT	20	15	25	19	21
On est moins souple sur la gestion des jours ou heures de RTT	31	25	31	41	42
Ça n'a pas vraiment changé	49	60	45	40	37

DIRIGEANTS	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
Base	32**	11**	12**	6**	2**	1**
On est plus souple sur la gestion des jours ou heures de RTT	34	49	35	6	49	-
On est moins souple sur la gestion des jours ou heures de RTT	4	2	6	3	-	-
Ou que ça n'a pas vraiment changé ?	61	50	58	91	29	77
NSP	2	-	1	-	22	23



^{**} Base très faible, % à titre indicatif



Attente de récupération : une situation majoritairement stable

Taille de l'entreprise

Dirigeants - A16 : Pour chacune des phrases suivantes, avez-vous le sentiment qu'elle correspond à la situation de votre entreprise ? Depuis un ou deux ans...

Salariés - A14 :Depuis un ou deux ans, avez-vous le sentiment que, dans votre entreprise...?

A14D. ATTENTE DE RECUPERATION	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	166	9**	20**	36**	101*
Je suis moins en attente de récupération	10	4	35	4	8
Je suis plus en attente de récupération	30	38	16	34	31
Ça n'a pas vraiment changé	60	57	49	62	61

DIRIGEANTS	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Bas	e 32**	21**	6**	3**	2**
Les salariés sont moins en attente de récupération	6	-	21	17	16
Les salariés sont plus en attente de récupération	43	49	34	14	56
Ou que ça n'a pas vraiment changé	51	51	46	69	28



Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Attente de récupération : une situation majoritairement stable

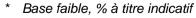
Secteur de l'entreprise

Dirigeants - A16 : Pour chacune des phrases suivantes, avez-vous le sentiment qu'elle correspond à la situation de votre entreprise ? Depuis un ou deux ans...

Salariés - A14 :Depuis un ou deux ans, avez-vous le sentiment que, dans votre entreprise...?

A14D. ATTENTE DE RECUPERATION	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	166	<i>5</i> 3**	72*	36*	4**
Je suis moins en attente de récupération	10	5	12	12	16
Je suis plus en attente de récupération	30	25	33	34	26
Ça n'a pas vraiment changé	60	70	55	54	58

DIRIGEANTS	To	otal	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
	Base 32	2**	11**	12**	6**	2**	1**
Les salariés sont moins en attente de récupération		6	10	5	-	4	23
Les salariés sont plus en attente de récupération	4	43	19	40	87	96	-
Ou que ça n'a pas vraiment changé	5	51	71	55	14	-	77



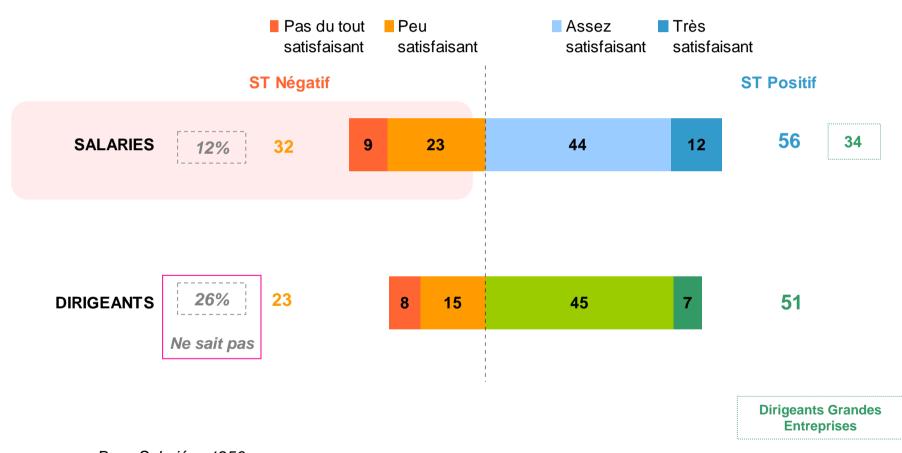
^{**} Base très faible, % à titre indicatif



Une courte majorité, tant chez les salariés que les dirigeants, apprécie l'accord

Dirigeants - B1 : D'une manière générale, diriez-vous que l'accord de la branche Études, Conseil, Informatique et Ingénierie est, pour vous, très satisfaisant, assez satisfaisant, peu satisfaisant ou pas du tout satisfaisant ?

Salariés - B1 :D'une manière générale, diriez-vous que votre accord de branche sur la réduction du temps de travail, est très satisfaisant, assez satisfaisant, peu satisfaisant ou pas du tout satisfaisant ?





Base Salariés : 1256 Base Dirigeants : 497

La satisfaction à l'égard de l'accord est peu affirmée

Dirigeants - B1 : D'une manière générale, diriez-vous que l'accord de la branche Études, Conseil, Informatique et Ingénierie est, pour vous, très satisfaisant, assez satisfaisant, peu satisfaisant ou pas du tout satisfaisant ?

Salariés - B1 :D'une manière générale, diriez-vous que votre accord de branche sur la réduction du temps de travail, est très satisfaisant, assez satisfaisant, peu satisfaisant ou pas du tout satisfaisant ?

- * Base faible, % à titre indicatif
- ** Base très faible, % à titre indicatif

Taille de l'entreprise

SALARIES

	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	1256	90*	105*	248	788
Très satisfaisant	12	9	14	12	12
ST « POSITIF »	56	52	55	55	58

DIRIGEANTS

	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	497	393	66	29**	9**
ST POSITIF	51	50	55	61	34
Très satisfaisant	7	7	4	8	-

Secteur de l'entreprise

SALARIES

	Total Informatique		Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	1256	554	402	239	38
Très satisfaisant	12	11	14	11	4
ST « POSITIF »	56	51	62	65	46

DIRIGEANTS

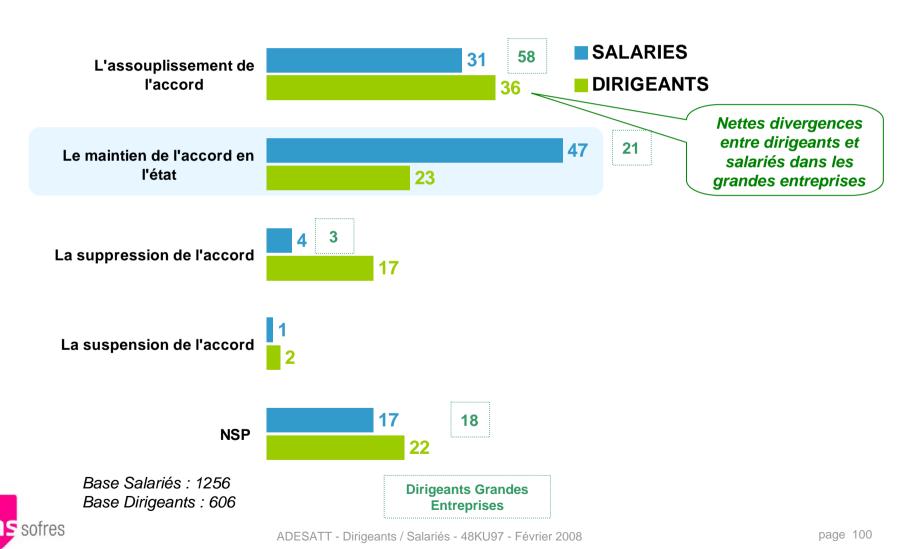
ANTS		Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
	Base	497	168	159	117	13**	40*
ST POSITIF		51	53	59	45	54	31
Très satisfaisant		7	6	7	8	11	1



Flou autour de l'avenir de l'accord

Dirigeants - C1 : Parmi les options suivantes concernant l'accord de la branche Études, Conseil, Informatique et Ingénierie, quelle est celle qui aurait votre préférence ?

Salariés - C1 : Parmi les options suivantes concernant votre accord de branche sur la réduction du temps de travail, quelle est celle qui aurait votre préférence ?



... les salariés préfèrent tout de même pour moitié conserver l'accord en l'état

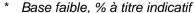
Taille de l'entreprise

Dirigeants - C1 : Parmi les options suivantes concernant l'accord de la branche Études, Conseil, Informatique et Ingénierie, quelle est celle qui aurait votre préférence ?

Salariés - C1 : Parmi les options suivantes concernant votre accord de branche sur la réduction du temps de travail, quelle est celle qui aurait votre préférence ?

S	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	1256	90*	105*	248	788
L'assouplissement de l'accord	31	28	28	35	31
La suspension de l'accord	1	-	2	2	1
Le maintien de l'accord en l'état	47	32	47	44	50
La suppression de l'accord	4	7	4	7	3
Je ne sais pas	16	33	19	11	15
NSP	1	-	-	-	-

DIRIGEANTS Base	Total	3 à 19 495	20 à 49 73	50 à 199 29**	200 ou plus 9**
L'assouplissement de l'accord	36	34	39	60	58
Le maintien de l'accord en l'état	23	22	27	21	21
La suppression de l'accord	17	19	12	6	3
La suspension de l'accord	2	2	2	4	-
NSP	22	23	20	9	18



^{**} Base très faible, % à titre indicatif



Un flou marqué autour de l'avenir de l'accord

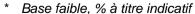
Secteur de l'entreprise

Dirigeants - C1 : Parmi les options suivantes concernant l'accord de la branche Études, Conseil, Informatique et Ingénierie, quelle est celle qui aurait votre préférence ?

Salariés - C1 : Parmi les options suivantes concernant votre accord de branche sur la réduction du temps de travail, quelle est celle qui aurait votre préférence ?

	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	1256	554	402	239	38
L'assouplissement de l'accord	31	34	32	25	29
La suspension de l'accord	1	1	1	1	3
Le maintien de l'accord en l'état	47	42	51	55	41
La suppression de l'accord	4	5	3	4	7
Je ne sais pas	16	18	13	15	21
NSP	1	-		-	-

DIRIGEANTS	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
Base	606	187	206	151	15**	48*
L'assouplissement de l'accord	36	43	32	37	46	23
Le maintien de l'accord en l'état	23	20	26	25	18	17
La suppression de l'accord	17	19	17	19	17	3
La suspension de l'accord	2	2	2	4	5	-
NSP	22	16	24	15	15	57



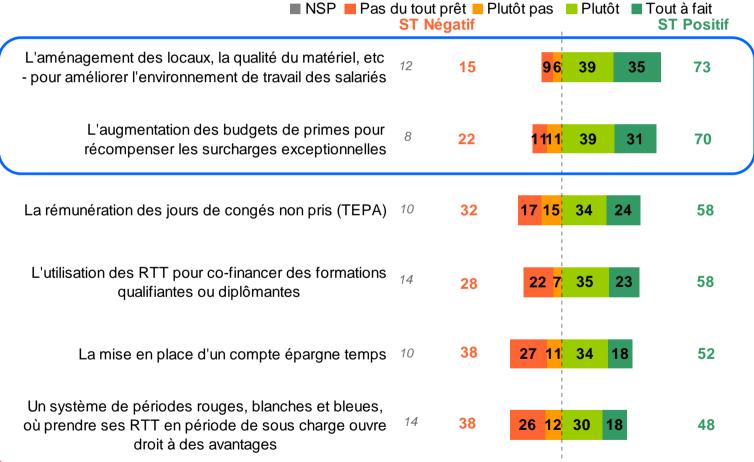
^{**} Base très faible, % à titre indicatif



Les pistes de négociation les plus convaincantes

DIRIGEANTS

Dirigeants - C2 : De nombreuses pistes pourraient être envisagées à l'avenir pour faire évoluer l'accord sur le temps de travail et faire passer les salariés en modalités 2 sous le régime de la modalité 3. Votre entreprise accepterait-elle de négocier chacune des compensations suivantes en échange d'un passage des salariés en modalité 2 à la modalité 3, c'est-à-dire en échange de l'abandon du système de récupération des surcroîts d'activité ?





Base Dirigeants: 428

Les pistes de négociation « mitigées »



Dirigeants - C2 : De nombreuses pistes pourraient être envisagées à l'avenir pour faire évoluer l'accord sur le temps de travail et faire passer les salariés en modalités 2 sous le régime de la modalité 3. Votre entreprise accepterait-elle de négocier chacune des compensations suivantes en échange d'un passage des salariés en modalité 2 à la modalité 3, c'est-à-dire en échange de l'abandon du système de récupération des surcroîts d'activité ?

■N ■Pas du tout ■ Plutôt ■ Plut ■ T ST Négatif	out à	ST	Positif	1			
L'aménagement individuel du temps de travail (horaires à la carte)	6	46	28	18	25	22	48
Une augmentation forfaitaire de la rémunération	10	43	23	21	32	15	47
Le passage en journée continue	11	43	23	19	27	20	47
La mise en place de binômes décalés , permettant une meilleure disponibilité pour les clients	11	43	28	16	29	17	46
La rémunération des RTT non prises	14	41	26	15	28	17	45
Le stockage des RTT sur un compte épargne temps	14	42	30	13	27	16	44
L'utilisation des RTT pour des projets humanitaires ou personnels	18	39	26	13	30	13	43
La possibilité de travailler souvent à son domicile	8	49	31	18	24	19	43



Base Dirigeants: 428

Les pistes de négociation rejetées



Dirigeants - C2 : De nombreuses pistes pourraient être envisagées à l'avenir pour faire évoluer l'accord sur le temps de travail et faire passer les salariés en modalités 2 sous le régime de la modalité 3. Votre entreprise accepterait-elle de négocier chacune des compensations suivantes en échange d'un passage des salariés en modalité 2 à la modalité 3, c'est-à-dire en échange de l'abandon du système de récupération des surcroîts d'activité ?

■ NSP ■ Pas du tout p	p. 00 1 10	iioi pas	S PI	JUST 📕 I	Γout à fait
ST Négatif					ST Positif
L'aménagement des postes en télétravail 51	34	17	24	15	39
La mise en place de salle 8 53	40	13	22	17	39
La mise en place d'une conciergerie d'entreprise	43	13	19	11	30
La mise en place d'une conciergerie d'entreprise	43	12	19	9	28
Le passage à la semaine 7 76 58	8	17	12 6		18
L'augmentation du nombre 12 71 50 de jours de RTT	0	20	10 7		17
La réduction de la durée 8 78 57 hebdomadaire du travail		21	8 6		14



Base Dirigeants: 428

Des pistes de négociation évaluées par les dirigeants (1/3)



Question C2 : De nombreuses pistes pourraient être envisagées à l'avenir pour faire évoluer l'accord sur le temps de travail et faire passer les salariés en modalités 2 sous le régime de la modalité 3. Votre entreprise accepterait-elle de négocier chacune des compensations suivantes en échange d'un passage des salariés en modalité 2 à la modalité 3, c'est-à-dire en échange de l'abandon du système de récupération des surcroîts d'activité ?

Taille de l'entreprise	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	428	436	51	22**	8**
L'aménagement des locaux, la qualité du matériel,					
etc pour améliorer l'environnement de travail	73	76	67	59	63
des salariés					
L'augmentation des budgets de primes pour	70	72	64	68	45
récompenser les surcharges exceptionnelles	70	12	04	00	45
La rémunération des jours de congés non pris	58	59	54	56	51
(TEPA)	30	33	34	30	J 31
L'utilisation des RTT pour co-financer des	58	55	68	69	69
formations qualifiantes ou diplômantes	30		- 00		03
La mise en place d'un compte épargne temps*	52	51	52	63	51
Un système de périodes rouges, blanches et					
bleues, où prendre ses RTT en période de sous	48	47	49	54	55
charge ouvre droit à des avantages					



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Des pistes de négociation évaluées par les dirigeants (2/3)



Question C2 : De nombreuses pistes pourraient être envisagées à l'avenir pour faire évoluer l'accord sur le temps de travail et faire passer les salariés en modalités 2 sous le régime de la modalité 3. Votre entreprise accepterait-elle de négocier chacune des compensations suivantes en échange d'un passage des salariés en modalité 2 à la modalité 3, c'est-à-dire en échange de l'abandon du système de récupération des surcroîts d'activité ?

Taille de l'entreprise

rame de l'entreprise	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	428	436	51	22**	8**
L'aménagement individuel du temps de travail (horaires à la carte)	48	49	40	42	34
Une augmentation forfaitaire de la rémunération	47	50	38	41	24
Le passage en journée continue	47	51	28	35	21
La mise en place de binômes « décalés », permettant une meilleure disponibilité pour les clients	46	47	41	54	37
La rémunération des RTT non prises	45	44	48	55	54
Le stockage des RTT sur un compte epargne temps	44	41	55	54	54
La possibilité de travailler souvent à son domicile	43	44	37	44	33
L'utilisation des RTT pour des projets humanitaires ou personnels	43	42	49	51	55



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Des pistes de négociation évaluées par les dirigeants (3/3)



Question C2 : De nombreuses pistes pourraient être envisagées à l'avenir pour faire évoluer l'accord sur le temps de travail et faire passer les salariés en modalités 2 sous le régime de la modalité 3. Votre entreprise accepterait-elle de négocier chacune des compensations suivantes en échange d'un passage des salariés en modalité 2 à la modalité 3, c'est-à-dire en échange de l'abandon du système de récupération des surcroîts d'activité ?

Taille de l'entreprise

·	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	428	436	51	22**	8**
L'aménagement des postes en télétravail	39	39	38	44	26
La mise en place de salle de repos	39	38	41	41	30
La mise en place d'une conciergerie d'entreprise (services mis à disposition des salariés, comme le pressing, le baby sitting, les courses,)	30	30	28	35	29
La mise en place d'une conciergerie d'entreprise (services mis à disposition des salariés, comme le pressing, le baby sitting, les courses,) accessible en échange des RTT	28	29	23	33	26
Le passage à la semaine de quatre jours	18	19	15	14	7
L'augmentation du nombre de jours de RTT	17	18	15	17	18
La réduction de la durée hebdomadaire du travail	14	14	12	16	7



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Des pistes de négociation évaluées par les dirigeants (1/3)



Question C2 : De nombreuses pistes pourraient être envisagées à l'avenir pour faire évoluer l'accord sur le temps de travail et faire passer les salariés en modalités 2 sous le régime de la modalité 3. Votre entreprise accepterait-elle de négocier chacune des compensations suivantes en échange d'un passage des salariés en modalité 2 à la modalité 3, c'est-à-dire en échange de l'abandon du système de récupération des surcroîts d'activité ?

Secteur de	l'entrepr	ise
------------	-----------	-----

Secteur de l'entreprise	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
Base	428	130	150	113	10**	26**
L'aménagement des locaux, la qualité du matériel,						
etc pour améliorer l'environnement de travail	73	77	73	70	62	80
des salariés						
L'augmentation des budgets de primes pour	70	72	70	66	52	83
récompenser les surcharges exceptionnelles		. –	. 0		<u> </u>	00
L'utilisation des RTT pour co-financer des	58	64	60	46	58	65
formations qualifiantes ou diplômantes						
La rémunération des jours de congés non pris	58	61	54	56	34	80
(TEPA)	5 0	50	40	4.5	5 4	C4
La mise en place d'un compte épargne temps*	52	58	49	45	51	64
Un système de périodes rouges, blanches et			4.4	40		00
bleues, où prendre ses RTT en période de sous	48	55	44	49	44	29
charge ouvre droit à des avantages						



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Des pistes de négociation évaluées par les dirigeants (2/3)



Question C2 : De nombreuses pistes pourraient être envisagées à l'avenir pour faire évoluer l'accord sur le temps de travail et faire passer les salariés en modalités 2 sous le régime de la modalité 3. Votre entreprise accepterait-elle de négocier chacune des compensations suivantes en échange d'un passage des salariés en modalité 2 à la modalité 3, c'est-à-dire en échange de l'abandon du système de récupération des surcroîts d'activité ?

Secteur de l'entreprise	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
Base	428	130	150	113	10**	26**
L'aménagement individuel du temps de travail (horaires à la carte)	48	47	39	58	53	47
Le passage en journée continue	47	42	43	58	31	54
Une augmentation forfaitaire de la rémunération	47	46	38	59	28	66
La mise en place de binômes « décalés », permettant une meilleure disponibilité pour les clients		47	36	56	45	57
La rémunération des RTT non prises	45	49	42	44	28	54
Le « stockage » des RTT sur un compte épargne temps	44	46	40	42	47	56
La possibilité de travailler souvent à son domicile	43	51	30	56	59	19
L'utilisation des RTT pour des projets humanitaires ou personnels	43	44	40	41	43	73



Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Des pistes de négociation évaluées par les dirigeants (3/3)



Question C2 : De nombreuses pistes pourraient être envisagées à l'avenir pour faire évoluer l'accord sur le temps de travail et faire passer les salariés en modalités 2 sous le régime de la modalité 3. Votre entreprise accepterait-elle de négocier chacune des compensations suivantes en échange d'un passage des salariés en modalité 2 à la modalité 3, c'est-à-dire en échange de l'abandon du système de récupération des surcroîts d'activité ?

Secteur de l'entreprise

	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes	Autres Conseil
Base	428	130	150	113	10**	26**
L'aménagement des postes en télétravail	39	50	22	56	41	9
La mise en place de salle de repos	39	37	34	47	47	33
La mise en place d'une conciergerie d'entreprise						
(services mis à disposition des salariés, comme	30	34	24	30	24	41
le pressing, le baby sitting, les courses,)						
La mise en place d'une conciergerie d'entreprise						
(services mis à disposition des salariés, comme	/X	28	30	24	25	41
le pressing, le baby sitting, les courses,)						
accessible en échange des RTT						
Le passage à la semaine de quatre jours	18	17	14	19	19	39
L'augmentation du nombre de jours de RTT	17	15	12	27	16	18
La réduction de la durée hebdomadaire du travail	14	12	12	19	20	16



^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Des pistes évaluées par les salariés : récompense financière de la surcharge et télétravail

SALARIES

Salariés - C2 : Pour chacun des points suivants, indiquez s'il vous paraît tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout répondre à vos aspirations. ■ Pas du tout ■ Plutôt pas ■ Plutôt ■ Tout à fait Rappel **Dirigeants ST Négatif ST Positif** L'augmentation des budgets de primes pour récompenser les 46 29 85 56 70 45 surcharges exceptionnelles La possibilité de travailler souvent à son domicile 21 8 13 32 74 42 43 33 La rémunération des RTT non prises 24 13 11 26 70 45 54 11 14 33 36 69 L'aménagement des postes en télétravail 25 39 26 La rémunération des jours de congés non pris 28 16 13 27 67 40 58 51 Un système de périodes rouges, blanches et bleues, où prendre 22 18 54 34 48 55 ses RTT en période de sous charge ouvre droit à des avantages L'utilisation des RTT pour des projets humanitaires ou 19 51 33 43 55 personnels 36 La mise en place d'une conciergerie d'entreprise 57 20 18 18 30 29 L'utilisation des RTT pour co-financer des formations 26 24 10 33 34 58 69 qualifiantes ou diplômantes Une nouvelle réduction de la durée hebdomadaire du travail 63 33 18 12 30 14 7 24 21 Le passage en journée continue 44 47 21 **Dirigeants Grandes** Base Salariés : 1256 **Entreprises** tns sofres

Des pistes évaluées par les salariés eux-mêmes

Salariés - C2 : Pour chacun des points suivants, indiquez s'il vous paraît tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout répondre à vos aspirations.

SALARIES

Taille de l'entreprise	% ST POSITIF	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
	Base	1256	90*	105*	248	788
L'augmentation des budgets de primes pour récompenser les s exceptionnelles	surcharges	85	76	80	87	88
La possibilité de travailler souvent à son domicile		74	65	77	79	75
La rémunération des RTT non prises		70	58	68	71	74
L'aménagement des postes en télétravail		69	62	63	66	73
La rémunération des jours de congés non pris		67	59	65	65	70
Un système de périodes rouges, blanches et bleues, où prendre période de sous charge ouvre droit à des avantages	e ses RTT en	54	56	54	56	54
L'utilisation des RTT pour des projets humanitaires ou personne	els	51	53	45	54	52
La mise en place d'une conciergerie d'entreprise (services mis des salariés, comme le pressing, le baby sitting, les courses,		36	29	29	33	39
L'utilisation des RTT pour co-financer des formations qualifiante diplômantes	es ou	34	38	38	41	31
Une nouvelle réduction de la durée hebdomadaire du travail		30	33	28	26	31
Le passage en journée continue		21	27	22	22	20



Des pistes évaluées par les salariés eux-mêmes

Salariés - C2 : Pour chacun des points suivants, indiquez s'il vous paraît tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout répondre à vos aspirations.

SALARIES

Secteur de l'entreprise	% ST POSITIF	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
<u> </u>	Base	1256	554	402	239	38
L'augmentation des budgets de primes pour récompenser exceptionnelles	les surcharges	85	87	90	81	77
La possibilité de travailler souvent à son domicile		74	74	78	78	60
La rémunération des RTT non prises		70	70	75	69	69
L'aménagement des postes en télétravail		69	67	74	71	50
La rémunération des jours de congés non pris		67	65	73	65	63
Un système de périodes rouges, blanches et bleues, où pre période de sous charge ouvre droit à des avantages	endre ses RTT en	54	52	58	54	51
L'utilisation des RTT pour des projets humanitaires ou pers	sonnels	51	54	50	52	48
La mise en place d'une conciergerie d'entreprise (services des salariés, comme le pressing, le baby sitting, les course		36	36	39	34	33
L'utilisation des RTT pour co-financer des formations qualif diplômantes	iantes ou	34	36	32	33	33
Une nouvelle réduction de la durée hebdomadaire du trava	il	30	33	25	32	25
Le passage en journée continue		21	15	22	30	30



En résumé...

- Au final, on observe chez les salariés comme chez les dirigeants un flou autour de l'aménagement du temps de travail et sa gestion :
 - Concrètement, la gestion du temps de travail paraît peu évoluer
 - La satisfaction à l'égard de l'accord est peu affirmée auprès des dirigeants et des salariés :
 - Les salariés semblent préférer **conserver cet accord en l'état** (crainte qu'un nouvel accord soit moins favorable ?)
 - Il n'existe **pas de majorité au sein des dirigeants pour sa remise en cause**. Tout juste une majorité relative (1/3) pour un assouplissement.
- Concernant les pistes d'évolution de l'aménagement du temps de travail :
 - Les points de consensus : avant tout la rémunération des surcharges exceptionnelles par des primes (quoique les dirigeants de grandes entreprises soient plus réservés) et en mineur la rémunération des congés non pris et un calendrier « périodes rouges / blanches.. » pour prendre ses congés
 - Les points de dissensions :
 - Soutenus par les salariés : la rémunération des RTT non pris et le télétravail,
 - Soutenus par les dirigeants : l'aménagement du cadre de travail et l'utilisation des RTT pour cofinancer des formations qualifiantes ou diplômantes
 - Par ailleurs, toute piste faisant référence à une réduction supplémentaire du temps de travail ou aux systèmes de facilitation de la vie au travail ne soulève l'adhésion ni des dirigeants ni des salariés.



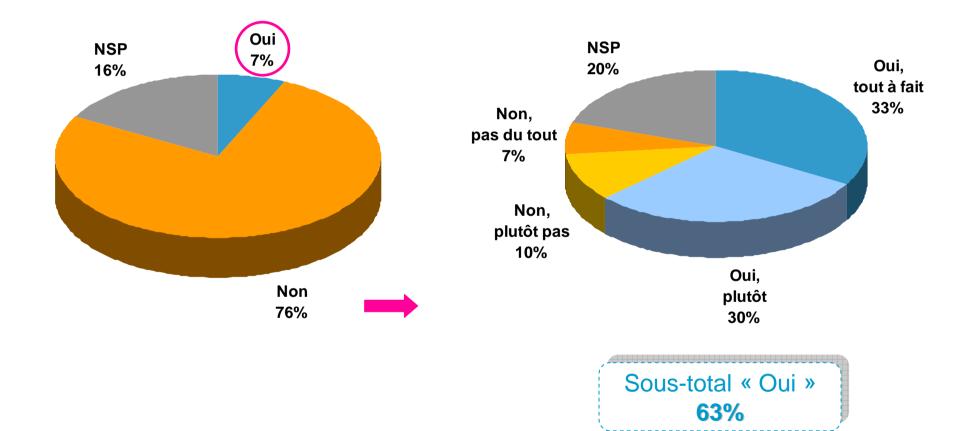
MODULE COMPTE EPARGNE TEMPS Salariés seulement



Un CET peu répandu... mais que les salariés voudraient voir appliqué dans leur entreprise

Salariés - D1 : Disposez-vous d'un Compte Épargne Temps dans votre entreprise ?

Salariés – D6 : Souhaiteriez-vous que votre entreprise mette en place un Compte Épargne Temps ?





Le CET peu répandu dans la branche

Salariés - D1 : Disposez-vous d'un Compte Épargne Temps dans votre entreprise ?

Taille de l'entrepris	se	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
	Base	1256	90*	105*	248	788
	Oui	7	7	2	6	8
	Non	77	86	85	79	75
	Je ne sais pas	16	7	14	15	18
	NSP	1	-	-	-	-

Secteur de l'entre	eprise	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
	Base	1256	554	402	239	38
	Oui	7	7	3	13	6
	Non	77	77	78	76	74
	Je ne sais pas	16	15	19	11	20
	NSP	1	-	-	-	-

... mais davantage dans le secteur Conseil

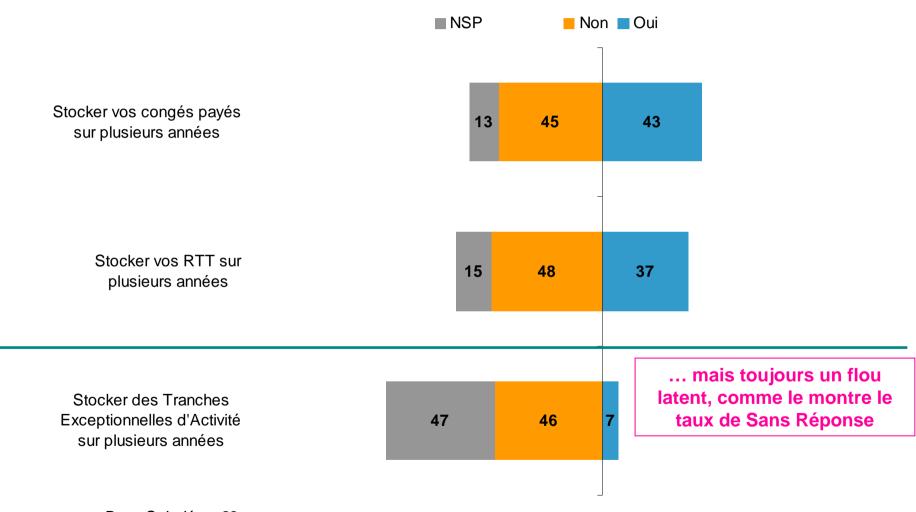


^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Ceux qui disposent du CET peuvent principalement stocker congés (et RTT) sur plusieurs années

Salariés – D2 : Et plus précisément, avez-vous la possibilité de ... ?





Ceux qui disposent du CET peuvent principalement stocker congés (et RTT) sur plusieurs années

Salariés – D2 : Et plus précisément, avez-vous la possibilité de ... ?

Taille de l'entreprise

% OUI	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Base	82*	6**	2**	14**	60*
Stocker vos congés payés sur plusieurs années	43	48	100	40	41
Stocker vos RTT sur plusieurs années	37	88	50	51	28
Stocker des Tranches Exceptionnelles d'Activité sur plusieurs années	7	6	-	27	2

Secteur de l'entreprise

% OUI	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	82*	40**	10**	30*	2**
Stocker vos congés payés sur plusieurs années	43	67	-	26	33
Stocker vos RTT sur plusieurs années	37	27	14	58	44
Stocker des Tranches Exceptionnelles d'Activité sur plusieurs années	7	7	-	9	11

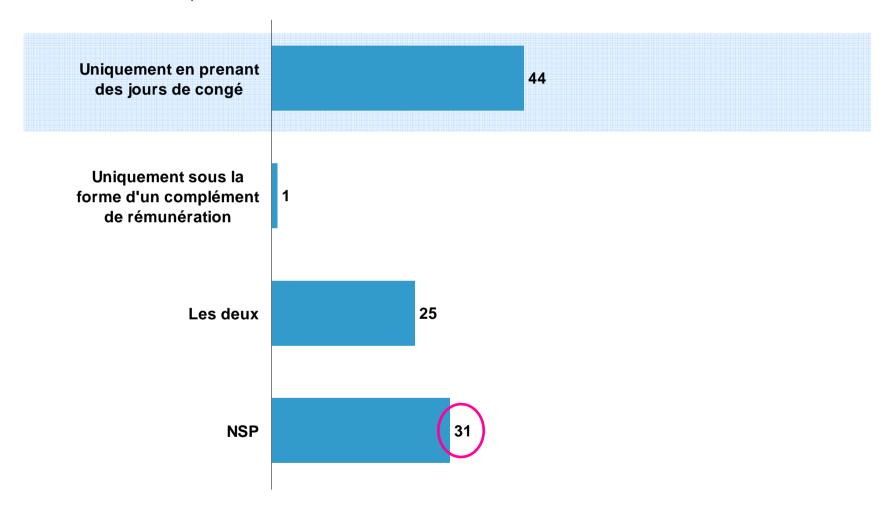


^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Le stockage des congés (et RTT) pour un récupération en jours uniquement

Salariés - D3: Et comment pouvez-vous utiliser votre CET?





Base Salariés : 82

Le stockage des congés (et RTT) pour un récupération en jours uniquement

Salariés - D3 : Et comment pouvez-vous utiliser votre CET ?

Taille de l'entreprise	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Bas	e 82*	6**	2**	14**	60*
Uniquement en prenant des jours de congé	44	6	75	54	44
Uniquement sous la forme dun complément de rémunération	1	6	-	-	1
Les deux	25	-	25	7	32
Je ne sais pas	31	88	-	39	24

Secteur de l'entreprise	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	82*	40**	10**	30*	2**
Uniquement en prenant des jours de congé	44	53	71	22	22
Uniquement sous la forme dun complément de rémunération	1	-	-	3	-
Les deux	25	-	29	57	22
Je ne sais pas	31	47	-	18	56

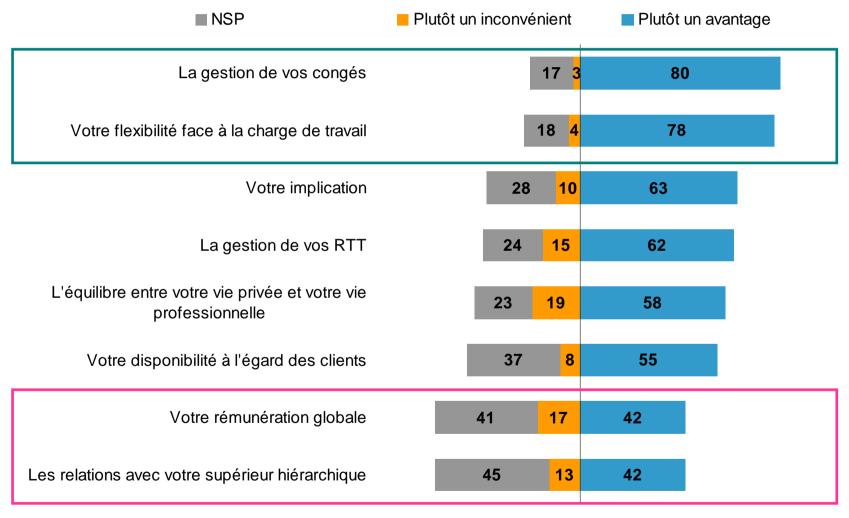


^{*} Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

Les avantages du CET : pour une gestion flexible du temps de travail face à la charge

Salariés - D4 : D'après vous, le Compte Épargne Temps est-il plutôt un avantage ou plutôt un inconvénient pour ...?



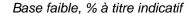


Les avantages du CET : pour une gestion flexible du temps de travail face à la charge

Salariés - D4 : D'après vous, le Compte Épargne Temps est-il plutôt un avantage ou plutôt un inconvénient pour ...?

Taille de l'entreprise	% Plutôt un avantage	Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
	Base	82*	6**	2**	14**	60*
La gestion de vos congés		80	6	100	89	85
Votre flexibilité face à la charge de travail			10	100	86	82
Votre implication		63	6	100	83	63
La gestion de vos RTT		62	4	75	66	66
L'équilibre entre votre vie privée et votre vie professionnelle		58	12	75	63	61
Votre disponibilité à l'égard des clients		55	6	100	67	56
Votre rémunération globale		42	6	50	55	43
Les relations avec votre supérieu	ır hiérarchique	42	12	75	58	41

Secteur de l'entreprise	% Plutôt un avantage	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
	Base	82*	40**	10**	30*	2**
La gestion de vos congés		80	80	71	84	67
Votre flexibilité face à la charge de travail		78	80	71	79	44
Votre implication		63	53	71	75	22
La gestion de vos RTT		62	47	71	78	67
L'équilibre entre votre vie privée et votre vie professionnelle		58	47	43	80	22
Votre disponibilité à l'égard des clients		55	53	57	57	44
Votre rémunération globale		42	40	29	51	22
Les relations avec votre supérieur	hiérarchique	42	33	43	54	33

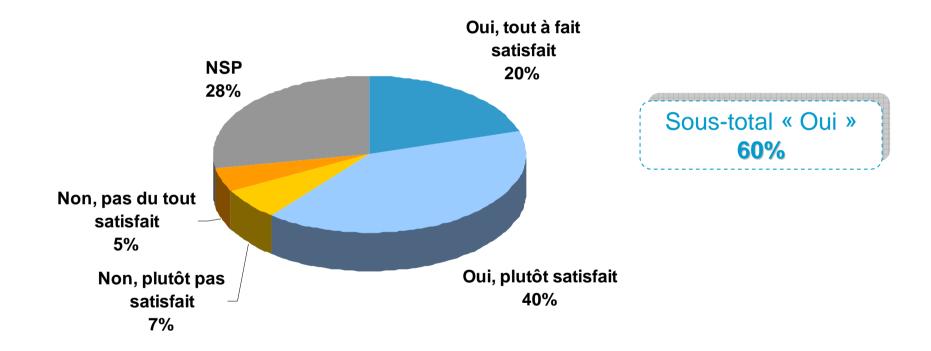


^{**} Base très faible, % à titre indicatif



Le CET globalement satisfaisant pour ceux qui en disposent

Salariés - D5 : Au global, êtes-vous satisfait de la mise en place d'un Compte Épargne Temps dans votre entreprise ?





Base Salariés : 82

Le CET globalement satisfaisant pour ceux qui en disposent

Salariés - D5 : Au global, êtes-vous satisfait de la mise en place d'un Compte Épargne Temps dans votre entreprise ?

Taille de l'entreprise		Total	3 à 19	20 à 49	50 à 199	200 ou plus
Ba	se	82*	6**	2**	14**	60*
Oui, tout à fait satisfait		20	-	-	24	22
ST « POSITIF »		61	12	100	74	62

Secteur de l'entreprise	Total	Informatique	Ingénierie	Conseil	Etudes
Base	82*	40**	10**	30*	2**
Oui, tout à fait satisfait	20	13	-	38	-
ST « POSITIF »	61	47	71	78	33

Le secteur au sein duquel le CET est le plus répandu est également le secteur le plus satisfait



Base faible, % à titre indicatif

^{**} Base très faible, % à titre indicatif

En résumé...

- Un système apparemment peu répandu dans la branche
 - Seulement 7% des salariés disposent d'un CET (dont 13% dans le Conseil).
- Le CET paraît globalement satisfaisant pour ceux qui en profitent... et ceux qui n'en disposent pas voudraient le voir appliqué dans leur entreprise
 - Ces salariés apprécient surtout la gestion plus flexible des congés face à la charge de travail apportée par le CET. Surtout le CET n'est pas source d'inconvénients majeurs
- On observe toutefois une méconnaissance de la mesure chez ceux qui en disposent :
 - Ceux qui en disposent peuvent principalement stocker jours de congés ou RTT, pour les récupérer en jours. Mais XX% ne savent pas vraiment
 - 28% des salariés ne se sentent pas en mesure d'évaluer leur satisfaction à l'égard du dispositif...



En synthèse





En synthèse (1/2)

- L'aménagement du temps de travail est un concept encore flou auprès des salariés comme des dirigeants de la branche. Les perceptions restent en effet indéfinies sur :
 - Les modalités d'application de l'ARTT sont mal connues
 - Beaucoup de « ne sait pas » sur les mode de récupération, y compris chez les salariés !
 - L'avenir de l'accord de branche ne suscite pas de réaction tranchée

- Néanmoins, le vécu professionnel des salariés en modalités 2 et davantage encore en modalités 3 paraît plutôt satisfaisant et adapté, pour les salariés euxmêmes comme pour les dirigeants. 3 nuances :
 - Les dirigeants de grandes entreprises sont beaucoup plus partagés sur la modalité 2.
 - Les salariés du conseil sont plus satisfaits de leur situation.
 - Les salariés sont plus mesurés sur la durée du travail et la rémunération... cœur de l'accord!



En synthèse (2/2)

- Concernant les pistes envisagées pour faire évoluer l'aménagement du temps de travail, la négociation paraît possible sur des points de consensus :
 - Rémunération des surcharges exceptionnelles sous forme de primes (en retrait chez les dirigeants de grandes entreprises)
 - Et en mineur, rémunération des congés non pris et calendrier « périodes rouge / blanche... » pour prendre ses congés
- Et des points de dissension franche émergent :
 - Les salariés soutiennent la rémunération des RTT non pris et le télétravail, portes que les dirigeants ne souhaitent pas facilement ouvrir
 - Et chez les dirigeants, l'aménagement du cadre de travail et l'utilisation des RTT pour cofinancer la formation sont des pistes prometteuses





Merci de votre attention

